
Commune mixte de Plateau de Diesse



Revue
de presse

Avril 2023

En immersion dans la nature

DIESSSE En photographe amoureux de la nature, Jean-Michel Progin enseigne aussi bien la technique pour faire de belles photos que le respect de notre environnement.

PAR CÉLINE LATSCHA

«**Q**uand l'Université populaire jurassienne m'a sollicité pour donner un cours de photographie, je n'ai pas hésité longtemps, en proposant un cours basé sur la photo nature et sa connaissance. J'y consacre une partie de la théorie à sensibiliser celles et ceux qui y participent au respect essentiel qu'un photographe se doit d'avoir. Cela va de ne pas piétiner des fleurs sauvages à l'approche des animaux, qu'il faut veiller à déranger le moins possible.»



“Je cherche le moment unique pour le saisir, lui donner corps, tout en évitant de déranger les animaux.”

JEAN-MICHEL PROGIN
PHOTOGRAPHE

Depuis tout petit déjà, Jean-Michel Progin est fasciné par la nature au sens large du terme. Biennois, il a toujours aimé se rendre en forêt, en famille, et y observer la faune et la flore. «Je me souviens que lorsque mes parents proposaient de m'offrir quelque chose, je souhaitais invariablement un livre sur la faune sauvage. Aujourd'hui encore, j'ai toujours beaucoup de plaisir à me plonger entre



Jean-Michel Progin retourne chaque année prendre quelques photos près d'un terrier de renards qu'il a découvert. JEAN-MICHEL PROGIN

les pages d'un livre à ce sujet, même si je préfère encore prendre mes jumelles et partir me balader. Observer. Découvrir. Et m'émerveiller.»

Naturaliste photographe

Car Jean-Michel Progin ne part pas toujours avec son appareil photo. Parfois, il a juste envie de s'immerger dans la nature, d'y plonger et de se nourrir de l'instant. «Si je devais me qualifier à l'heure où tout le monde

peut faire de belles photos avec son téléphone portable, je dirais que je suis un naturaliste qui prend des photos. Je pratique la photo de mammifères et d'oiseaux, et aussi la macrophotographie, qui me permet de photographier des insectes en détail. Aujourd'hui je m'attache plus à un moment unique. Le saisir, lui donner corps, tout en évitant de déranger les animaux qui m'offrent ce beau spectacle.» Essayant d'être le

plus discret possible, Jean-Michel Progin sait se fondre dans le paysage, pour ne pas se faire remarquer.

«Chaque année, je retourne prendre quelques photos près d'un terrier de renards que j'ai découvert il y a quelque temps. Contrairement au célèbre épisode du petit Prince, il ne s'agit pas de les apprivoiser mais bien de les laisser vivre en toute tranquillité. Je me mets donc à une bonne distance du

terrier et j'attends que les renardeaux sortent.»

Cependant il arrive parfois que, même sans le vouloir, l'animal repère le photographe et ne manque pas de le lui signaler. C'est la douloureuse mésaventure qui est arrivée à Jean-Michel Progin sur les flancs du Chasseral il y a quelques années déjà. «La dernière fois que j'ai vu un grand tétras, il souffrait malheureusement du syndrome du coq fou. Unique spé-

cimen de son espèce loin à la ronde, il sentait bien que c'était la période des amours et qu'il devait absolument se battre avec d'autres mâles pour ravir les faveurs d'une femelle. Or, étant seul et isolé, il s'attaquait à tous ceux qui passaient à sa portée, aux cyclistes, et aux photographes aussi, visiblement», sourit Jean-Michel Progin. Une rencontre qui lui a permis de prendre quelques belles photos mais qui lui a aussi coûté sa veste, dont la manche a été littéralement déchiquetée par l'animal en furie.

Rencontres ailées et poilues

Des anecdotes animalières, Jean-Michel Progin en a pratiquement autant que de photographies. D'ici ou d'ailleurs, car il a beaucoup voyagé, sauvé une tortue marine un jour, nourri un bébé tangara bleu en Amérique centrale le lendemain. A l'image de cette jeune bergeronnette tombée du nid, à la merci des chats, qu'il avait placé dans un berlingot de lait vide sur le bord de la fenêtre, en mettant en même temps le cri de l'espèce sur haut-parleurs. «Rapidement, ses parents l'ont repéré et sont revenus le nourrir pendant plusieurs jours, jusqu'à son envol.» Une vie riche et peuplée de rencontres ailées ou poilues, dans le respect absolu de la nature. Une attention et une conscientisation qu'il essaie de transmettre par le biais de ses cours, pour qu'encre longtemps la nature reste telle qu'elle devrait être: foisonnante et sauvage.

BATAILLE DE CONFETTIS



SALOMÉ DI NUCCIO

Une fois n'est pas coutume. Samedi, à Saint-Imier, le carnaval des enfants de la SFG avait pour centre névralgique la place du Marché, point de départ et d'arrivée d'un cortège de silhouettes mi-déguisées, mi-emmitouflées, emmenées par les musiciens de la Châti-Clic et des Gais-Follos de Bienne. Grâce à une éclaircie providentielle, sur le coup de 14h, princesses, flibustiers et autres sujets animaliers ont finalement pu défiler en boucle sans capuchon et avec le sourire. En remplacement de la mise à feu du bonhomme hiver, une bataille de

confettis a ensuite déclenché un enthousiasme viral parmi les enfants et adolescents. «C'est le meilleur carnaval de ma vie!» s'écrie soudainement une mini tornade multicolore. «On a vu moins de monde au cortège à cause du mauvais temps, mais c'est nettement plus actif», reconnaît Nathalie Bifrare, responsable du comité d'organisation pour la FSG. La fête carnavalesque s'est ensuite poursuivie à la Salle de spectacles, où les jeunes participants ont pu goûter à la traditionnelle disco-sirop. **SDN**

PUBLICITÉ

BONHÔTE
Banquiers depuis 1815

208 ans de sérénité

Prenez rendez-vous sur bonhote.ch/bienne

Banque Bonhôte & Cie SA - 3, Pont-du-Moulin, 2501 Bienne - T. 032 329 80 00, biel-bienne@bonhote.ch

Autre idée lumineuse de Steve Lécho

MOUTIER Nouvel essai, nouveau coup de maître pour l'entrepreneur prévôtois. Pour la seconde fois, l'une de ses créations haut de gamme lui a fait remporter un Red Dot Award, prestigieux prix allemand de design.

PAR DAN STEINER



C'est très certainement le côté épuré de la ZEN-X qui a contribué à séduire le jury. STEVE LÉCHOT LUMINAIRES

Si son premier Red Dot Award, décroché au début des années 2000, tenait autant du talent naissant que du «coup de chance du débutant», comme il le dit lui-même, nul doute que le gain de ce second prix allemand du design, édition 2023, ne doit rien au hasard. Créateur de luminaires haut de gamme depuis une vingtaine d'années, le prévôtois d'adoption Steve Lécho va pouvoir déployer une nouvelle fois le matériel promotionnel lié à cette nouvelle distinction.

Or comme nombre de concours, tous domaines confondus, ce n'est que sur participation volontaire que les intéressés peuvent tenter de devenir lauréats. «Je n'avais pas soumis, ou peut-être une seule fois, d'autres projets pour les Red Dot Awards. Cela demande un boulot administratif considérable, et le «daily business» ne laisse justement que peu de place pour se disperser», justifie l'entrepreneur de 54 ans.

Epaulé par ses deux employés, le designer sort de son atelier de la rue de l'Ecluse quelque 1500 pièces par an, au total. Quelques-unes de ses neuf créations différentes se sont déjà retrouvées au Musée BMW de Munich, au café du Palais Royal de Paris, dans la Fondation Norman Foster de Madrid ou, plus près de nous, dans le Palais fédéral. Récemment, la Banque cantonale bernoise, pour le rafraîchissement de ses succursales, a fait appel à son modèle UNIC.

Le minimalisme à l'extrême

L'an dernier, l'Hotel Savoy de Cologne a commandé 50 ZEN-X pour aménager ses chambres. Quatre étoiles de style baroque, l'établissement de l'ouest allemand a été séduit par la simplicité de sa lampe récemment couronnée, note Steve Lécho. «Ce projet n'a aucun équivalent chez la concurrence. Pour moi, il est non seulement original mais aussi pertinent», analyse l'artiste. «Quand on a ce sentiment, cela vaut la peine de tenter quelque chose», lance-t-il en

référence à sa candidat(ur)e victorieuse. Fidèle au style épuré de ses collections, la ZEN-X allie lumière murale diffuse et spot orientable dans toutes les directions plus adéquat pour la lecture. En général, on trouve davantage de lampes éclairant le plafond que ses alentours. «Le minimalisme poussé dans ses derniers retranchements», sourit le professionnel. Si notre interlocuteur ne rechigne pas à s'aligner dans des concours helvétiques – il monte actuellement un dossier à cet effet –, il voit dans les joutes germaniques davantage de concret. «Le cahier des charges des concours suisses est horriblement scolaire. Pour le Red Dot, par exemple, dans lequel on retrouve une vingtaine de jurés internationaux, on est en phase avec le marché. On propose de l'extraordinaire, mais qui s'adresse à l'ordinaire de manière immédiate.» L'esthétisme indissociable de la composante pratique, donc. Distribué par des grossistes de par l'Europe, Steve Lécho

Pas près de quitter Moutier

On le sait, Steve Lécho était l'une des têtes de gondole du camp du non au départ de Moutier. Contrairement à d'autres, l'entrepreneur ne compte pas déménager son entreprise, notamment par égard pour ses employés. Lui-même prospecte à titre privé mais ne se fixe pas le 31 décembre 2025, épilogue du destin bernois de la ville, comme date couperet. Ce n'est que lorsqu'il aura vraiment trouvé chaussure à son pied ailleurs qu'il s'en ira de la cité dans laquelle il a emménagé par amour. Reste que l'ancien membre PLR du Législatif jette toujours un œil critique sur ce départ programmé. «Dans le design, on recherche l'adéquation entre la forme et la fonction. C'est ce que l'on retrouve avec le projet Avenir Berne romande. Par contre, la relation entre Moutier et sa Couronne va à l'encontre du bon sens.»



“Les concours allemands sont davantage en phase avec le marché.”

STEVE LÉCHOT
ENTREPRENEUR PRÉVÔTOIS

n'est pas le moins du monde frustré par le fait de ne pas connaître le point de «chute» de nombre de ses créations. Il préfère autant le contact avec les intermédiaires que la clientèle du bout de la chaîne.

Hypothèse vérifiée

Si le 70%, ce qui dépend toutefois des années, de ses pièces arrosent le marché helvétique, le reste part pour l'Allemagne, la France, mais aussi la Belgique et les Pays-Bas. A ce titre, le prix qu'il vient de recevoir servira d'argument de vente certain pour son nouvel agent affecté à ces deux derniers pays.

«Au fond, créer, c'est émettre des hypothèses, qui peuvent être facilement contredites. D'autant qu'il faut compter deux à trois ans de travail jusqu'à la mise sur le marché. Ce prix montre ainsi que mon hypothèse, alliant esthétique et provocation grâce à l'articulation de ces trois volumes de la manière la plus minimaliste possible, n'était pas si farfelue que cela.»

CRITIQUE

PAUL FLÜCKIGER

Ensemble Correspondances aux Jésuites

Les musiques composées, des siècles durant, pour les grandes fêtes chrétiennes sont riches de valeurs accumulées. On en apprend beaucoup. Il est un fait que les chefs de chœurs ont à cœur d'approfondir les textes chantés en lien intime avec les accompagnements et les sinfonias. Tout doit chanter. Même élan, même conviction. Le chef de Correspondances, Sébastien Daucé, est l'élégant seigneur de la fusion enrichissante qui va à la cohérence de la longue ligne dévolue au temps pascal. Dans le concert de cette année, l'excellence s'est placée en hommage à ce fameux 17e siècle que Daucé façonne en Maître dans la marque inégalable de Heinrich Schütz «Die Sieben Worte Jesu am Kreuz.» On y entend en une souveraine synthèse, son legs à lui, et les créations d'avant.

Peu après, Buxtehude crée l'expressivité grandiose des harmonies, devenue le socle d'une identité dépeinte au long de son monument, «Membra Jesu Nostri.» Sa plume peut toutes les fulgurances, toutes les beautés d'un énoncé pur, fourni, sans faillir dans les Sept Séquences figurées du Drame. Il connaît l'adramatique, sait l'écrire, surprenante et naturelle à la fois. Le glas, les évocations funèbres, l'auditeur mis en communauté avec les plaies si injustes faites à l'Innocent signent le pur chef-d'œuvre des moirologues universels, quand l'espoir n'est plus, ou si lointain.

Le compositeur porte aussi le destin pitoyable de tout être humain et le sien propre dans la page, pieuse revanche: «Mit Fried und Freud ich fahr' dahin», connus, chantés, joués, sublimes de construction, les voici, ces tableaux, devenus icônes du genre dans les Scholas.

A l'orgue Ahrend, «Toccata en mi et ciacona» de Buxtehude, le choral de Thomas Weckmann «Ach wir armen Sünder» ont enrichi encore plus les couleurs, ce brun doré enveloppant, durant deux heures de concert, que Gabriel Wolfer sait si bien soutenir. Les merveilles ont été ciselées grâce aux voix, ô belle fraternité, de Caroline Weynants, Marie-Frédérique Girod, Caroline Bardot, Eva Plouvier, Mathilde Ortscheidt, Paul Figuier, Oscar-Golden-Lee, Jordan Mouaïssia, Etienne Bazola, Tristan Hambleton, et grâce à la polyluxuriance des instruments, sous la baguette de Sébastien Daucé, direction et clavecin. Foule. Ovation. Séduction de Tribunes Baroques.

LAMBOING

Nouveau boucher au village



Depuis la fermeture de la boucherie du village, en décembre dernier, la population de toute la région appelait de ses vœux la venue d'un nouveau commerçant. Samedi, sa demande a été exaucée. Dès à présent, Jimmy Jacot, boucher, propose une large gamme de produits maison à ses clients. Il est secondé par sa maman, Nathalie, qui s'occupe notamment de la vente et du service traiteur (photo Ulrich Knuchel). Samedi, on a fait la fête pour célébrer l'inauguration. UK

PUBLICITÉ

BEUSON-NENDAZ maison typique1870

restaurée, tout confort, 5 pièces
chauffage pierre ollaire,
jardin, parking,
Fr. 398.000.--
Tél. 027 288 62 44
npraz@bluewin.ch

WORLD'S NO 1 BRASS BAND THE CORY BAND IN CONCERT

Conductor: Philip Harper

Samedi 20 mai 2023 à 20h00

Palais des Congrès de Bienne

Billetterie: www.brassbandlignieres.ch

En visite au Zahir

LAMBOING Notre photographe s'est rendu récemment au minizoo local pour immortaliser chameaux, émeus ou autres lémuriens.

TEXTE ET PHOTOS JONAS SCHECK

Des chameaux, des lémuriens et aussi des émeus dans le Jura bernois? Oui, ça existe. En fait, on peut observer ces animaux et bien d'autres encore au pied du Chasse-

ral - à savoir au mini-zoo Zahir de Lamboing, d'Anita Hirschi. Après avoir acheté la ferme en 1997, la propriétaire a commencé à accueillir des animaux qui n'avaient pas de

place ailleurs. Le bruit s'est répandu et de plus en plus d'animaux exotiques sont venus s'ajouter aux animaux de la ferme. C'est ainsi qu'est né le petit zoo qui abrite actuellement environ 250 animaux.



Une menace constante pour les communes

NUMÉRIQUE Les choses progressent en matière de cybersécurité à Bienne. Une récente modification du règlement sur la protection des données donne davantage d'importance à la menace informatique.

PAR ALEXANDRE WÄLTI

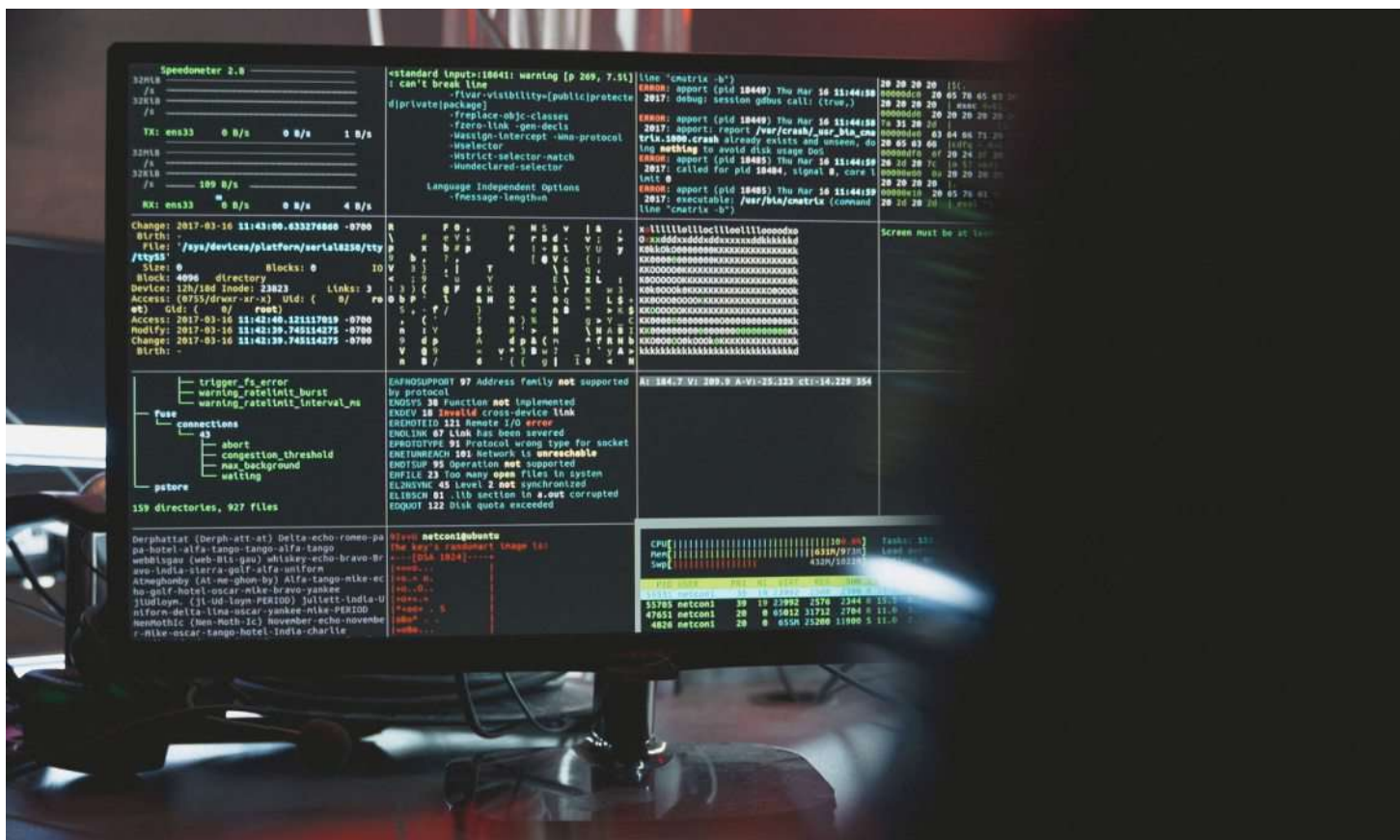
Les cyberattaques représentent une menace importante pour les communes et ses habitants. Le Conseil exécutif bernois a ainsi habilité sa Direction des finances de mettre en consultation la nouvelle Loi sur la sécurité de l'information et la cybersécurité, jusqu'au 27 avril. Ce projet doit poser les fondements organisationnels et légaux en la matière.

De 2021 à 2022, la statistique cantonale sur la criminalité comptabilise par ailleurs plus de 7300 infractions avec un mode opératoire de criminalité numérique. Sur la même période, le total des violences physiques s'élève à plus de 8470 cas. La cybercriminalité est importante. Elle met en danger tant les entreprises que les administrations communales.

Pour rappel, dans la commune vaudoise de Rolle, en une demi-heure et quelques clics, un pirate a volé et diffusé sur le darknet des informations sensibles (numéros AVS, numéros de téléphone, adresses, opinions politiques ou encore religions) sur plus de 5000 habitants, en 2021. Il a également subtilisé des données personnelles sur les employés communaux, sur des accords fiscaux avec une multinationale ou des arrangements avec un riche étranger.

Une menace réelle

Cette attaque reste, à ce jour, le plus important piratage de données publiques en Suisse. Les pirates pourraient un jour cibler les réseaux informatiques de la Ville de Bienne. «Nous avons suivi de près les



Les cyberattaques contre les communes se multiplient. La Ville de Bienne se prépare avec une ordonnance municipale. PEXELS

conséquences de ce vol et en avons tiré des enseignements. Il faut notamment souligner qu'une erreur humaine est à l'origine de la fuite. Le plus important est ainsi de sensibiliser les employés», explique Yannick Moutcho, chargé de la sécurité informatique au département de l'Informatique et de la logistique de la Ville de Bienne.

Durant les deux dernières années, la Ville de Bienne affirme n'avoir jamais connu une attaque avec des vols de données des habitants, des employés ou plus largement de l'administration municipale. En matière de rançonnage, ou la prise en

“
Très peu d'administrations ont une loi pour encadrer la sécurité informatique.”

HÉLÈNE MOURGUE D'ALGUE
RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT
INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE

otage de données avec demande de contrepartie financière, la Municipalité n'a pas non plus été touchée sur la même période.

«Les attaques peuvent viser les systèmes informatiques pour bloquer leur fonctionnement»,

souligne Hélène Mourgue d'Algue, responsable du département de l'Informatique et logistique. Elle ajoute que «le vol de données sensibles peut concerner l'aide sociale, le contrôle des habitants ou les impôts, par exemple. Les agressions les plus dangereuses restent toutefois celles où la Ville de Bienne est spécifiquement ciblée».

Pour éviter le pire, il est ainsi nécessaire d'informer sans arrêt les fonctionnaires biennois sur les dangers existants. «Nous organisons régulièrement des cours pour nos employés. Les enseignants ont ainsi récemment été sensibilisés à la question des nouvelles technologies de l'information et à une utilisation sûre du matériel informatique», précise Yannick Moutcho.

«C'est un changement très positif puisqu'il permet davantage de souplesse et de réactivité vis-à-vis des nouvelles tendances technologiques et pose un cadre général clair concernant l'organisation de la sécurité de l'information pour la Ville de Bienne», conclut la responsable.

Une base légale

Le département de l'Informatique et de la logistique teste aussi les employés municipaux avec des mails imitant les codes relatifs à une tentative de phishing, technique frauduleuse de cybercriminels qui vise généralement à dérober des données.

«Nous avons régulièrement des tentatives d'attaques de ce type à gérer dans les mails de l'Administration. Il est donc

important que tout le monde soit préparé et équipé pour y faire face.»

Les tentatives de cyberattaques de diverses intensités sont quotidiennes. «C'est la raison pour laquelle nous utilisons différents outils pour identifier les potentielles pénétrations dans notre système informatique. Un d'entre eux permet notamment de suivre l'activité sur le réseau informatique en temps réel et intervenir avant qu'il ne soit trop tard», ajoute Yannick Moutcho. La conscience de la menace est vive au sein du département. Il reste toutefois des défis à relever au niveau de la législation. «Les lacunes sont encore importantes sur ce point-là en Suisse. Très peu d'administrations ont une loi qui encadre ces thématiques», explique Hélène Mourgue d'Algue.

Les choses avancent également au niveau politique. Le 22 mars dernier, le Conseil de ville a notamment arrêté une modification du Règlement sur la protection des données et les modifications entreront en vigueur le 1er mai prochain, sous réserves d'éventuels recours. Elle devrait permettre au Conseil municipal de fixer, dans une ordonnance, les détails en matière de sécurité de l'information et des données.

«C'est un changement très positif puisqu'il permet davantage de souplesse et de réactivité vis-à-vis des nouvelles tendances technologiques et pose un cadre général clair concernant l'organisation de la sécurité de l'information pour la Ville de Bienne», conclut la responsable.

Après l'accident de train, le vent sous surveillance

LÜSCHERZ Depuis le déraillement du BTI survenu vendredi, la société Aare Seeland Mobil AG prend les choses en main.

La société Aare Seeland Mobil AG (ASM) œuvre actuellement à étudier l'accident de train survenu vendredi à Lüscherz pour mieux l'éviter à l'avenir. La voiture avant de la composition avait été soufflée hors de la voie par une forte rafale peu avant la gare, en provenance de Siselen. Le wagon s'est renversé sur le côté et trois personnes ont été légèrement blessées, dont le conducteur de

la locomotive. Elles ont été transportées à l'hôpital, mais ont pu en sortir le lendemain. «Personne, chez nous et au-delà, ne s'attendait à ce que cela se produise en plaine», déclare le directeur de l'ASM Fredy Miller. Pour lui, il est clair que «cela ne doit plus jamais se reproduire». Certes, Fredy Miller affirme qu'il est trop tôt, si peu de temps après l'accident, pour donner des informations sur

des mesures de sécurité supplémentaires à long terme. Mais des stations de mesure du vent le long de la ligne pourraient faire partie d'une solution future. «Nous avons besoin de solutions qui soient coordonnées avec les services spécialisés et attendons donc les premiers résultats de l'enquête.»

Néanmoins, selon Fredy Miller, l'ASM a déjà adapté ses

directives internes. Désormais, les données relatives au vent seraient surveillées en permanence pour l'exploitation des trains. Cela n'était auparavant le cas qu'en ce qui concerne le funiculaire entre Gléresse et Prêles. «Les wagons y sont beaucoup plus légers et l'exploitation y était arrêtée en cas de vents forts. Mais pour un véhicule de 40 tonnes? Jusqu'aux incidents de vendredi, personne en plaine n'avait imaginé un tel danger», ajoute-t-il.

Désormais, on est aussi nettement plus prudent en ce qui concerne le chemin de fer Bienne-Täuffelen-Ins. Si le niveau de danger trois est à nouveau déclaré dans les semaines à venir, on réagira. «En cas de doute, nous pourrions suppri-

mer une liaison», annonce Fredy Miller.

En attendant, la partie du train qui a déraillé est examinée de près sur un parking à Härkingen. Il est actuellement difficile d'estimer le coût de l'incident de vendredi, déclare Daniel Fankhauser, responsable technique de l'ASM, à la radio Canal 3. Il estime que les travaux de réparation du train coûteront environ 600 000 fr. A cela s'ajoutent les frais de sauvetage et de remplacement du mât de caténaire détruit.

S'inspirer d'Appenzell

L'ASM pourrait s'inspirer d'un exemple d'Appenzell Rhodes-Intérieures pour savoir comment gérer le danger potentiel des vents forts. Depuis un acci-

dent de train survenu en 2007, l'exploitation ferroviaire sur un tronçon de ligne à voie étroite particulièrement exposé au vent est suspendue à titre préventif en cas de vent fort. Cela a également été le cas vendredi dernier, explique Erika Egger, porte-parole des Appenzeller Bahnen AG.

Le train a été remplacé par des bus dès 9h30 et jusqu'à la fin du service. A cet endroit, des vents violents et locaux peuvent atteindre des vitesses de pointe de plus de 200 km/h, selon Erika Egger. Le passage au service de bus a lieu lorsque les prévisions ou les mesures du vent indiquent une valeur de plus de 70 km/h à un certain endroit. Cela se produit jusqu'à 25 jours par an. LSG-HAF-PF

4 - La Neuveville

22^{ème} Triathlon et Bike&Run

Les inscriptions sont ouvertes

Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions sont ouvertes.



Nouveau pour cette 22^{ème} édition

Des catégories 50+ H et F :
comptent pour le championnat

Une catégorie Gravel Bike :
ne compte pas pour le championnat.

Horaires

Dès 7h30 : retrait des dossards et inscriptions sur place

De 8h45 à 11h45 : courses

Dès 12h30 : remise des prix pour toutes les catégories

Lieu : St-Joux - La Neuveville (terrain de football)

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux pour cette superbe édition 2023 ! N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions.

22^{ème} Triathlon et Bike&Run

9 juillet 2023 à La Neuveville

2^{ème} manche du 3ATHLON Jurassik series
(championnat jurassien de triathlon)

Pour s'inscrire, rendez-vous sur notre site
triahlon-laneuveville.ch



Bibliothèque régionale

Vacances de Pâques 2022



Fermeture de la bibliothèque

Du jeudi 6 avril à 18h au dimanche 16 avril

Reprise du prêt

Lundi 17 avril à 15 h

Joyeuses fêtes à tous !

Bibliothèque régionale de La Neuveville,
Rue de l'Hôpital 21 - 2520 La Neuveville
Lundi - mardi - mercredi 15h-18h / Jeudi 15h-19h
Vendredi fermé / Samedi 9h-12h - Tél.032 751 44 14
info@biblio2520.ch - www.biblio2520.ch

Concert de Pâques au Battoir de Diesse

Philippe Decourroux

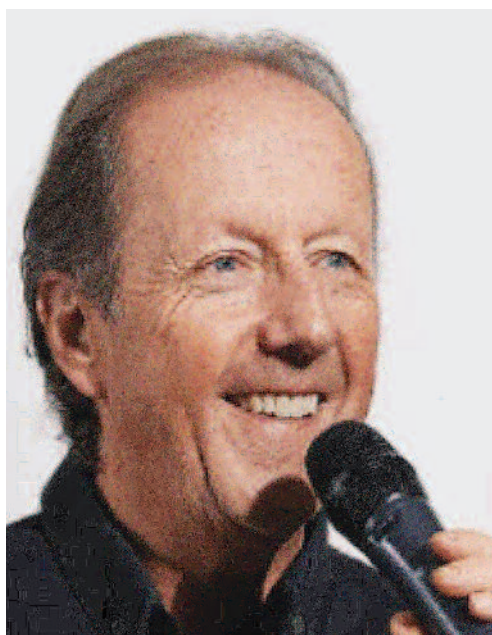
"On ne peut pas tout changer dans le monde ... mais on peut tous changer quelque chose !"
Tel est le slogan de Philippe Decourroux, un artiste engagé que nous avons le privilège d'accueillir le jeudi 6 avril au Battoir à Diesse.

"Vers la liberté" n'est pas seulement un thème accrocheur, mais un appel à la Vie. Les chansons de Philippe ne laissent personne indifférent. Elles sont celles d'un homme qui a découvert la vraie liberté et qui partage son expérience à son public, à travers de nombreux témoignages de vies transformées. Philippe parcourt l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud. Partout où il passe, dans les salles de spectacles, les églises ou les prisons, il chante sa foi et apporte consolation et espérance.

Engagés au côté de Denis Mukwege, prix Noble de la Paix 2018, Philippe et son épouse s'investissent dans l'aide aux victimes de violences sexuelles, et ils visent à instaurer des valeurs de respect et d'honneur à l'égard des femmes.

Vers la liberté, n'est-ce point le sujet central de Pâques ? Quitter l'oppression et le désespoir pour se diriger vers la lumière de la résurrection. Bienvenue le jeudi 6 avril dès 19h30 au Battoir à Diesse (entrée libre).

Votre équipe Hello la Vie



Société jurassienne d'émulation

Conférence

La section de La Neuveville a le plaisir de vous inviter à sa prochaine conférence.

La problématique des stupéfiants en Suisse

Présentation de Nicolas Feuz



Né à Neuchâtel en 1971, Nicolas Feuz est procureur au Ministère public du canton de Neuchâtel. Il est spécialisé dans la lutte contre le trafic des stupéfiants.

Parallèlement à sa charge de procureur, N. Feuz est aussi l'auteur à succès de plusieurs romans policiers.

La conférence sera suivie d'un repas sur inscription jusqu'au 20 avril à 2520sje@bluewin.ch ou au 079 589 05 25.

Judi 27 avril à 19h30

Cave de Berne, La Neuveville (Entrée libre)

Actualités sportives

Fc LNL

Fc Diaspora - Fc LNL

Enfin ! Le Fc LNL

tient sa première victoire en 2^e ligue

En déplacement à Delémont pour la reprise du championnat sous une météo capricieuse, les locaux mettaient le pied sur le ballon lors de la première période sans se procurer de grosses

occasions. Le LNL jouait chaque coup à fond sans pour autant trouver la faille. En début de 2^e période, les visiteurs marquaient le 1^{er} but de cette rencontre, mais n'arrivaient pas à doubler la mise malgré plusieurs occasions. Le FC Diaspora poussait dans les dernières minutes après un arrêt du jeu pour cause de grêle, mais un sauvetage in-extremis sur la ligne de Romain permettait aux noirs de revenir du Jura avec ces 3 points précieux dans la course au maintien.

Buteur : Stoyan

Nods – Chasse aux œufs

Un vif succès malgré un ciel en berne

Il y avait foule peu avant 11 heures sur la place de parc de la piste de ski de fonds, juste en dessous de la place de pique-nique. De nombreuses familles avaient fait le déplacement et ceci malgré la pluie et le brouillard, et une bonne soixantaine d'enfants armés de paniers et de sacs sont partis rapidement sur le terrain en quête de délices chocolatés pour remplir leurs besaces.



“Le nombre de personnes présentes est, à notre avis, équivalent à celui de l’année dernière où les enfants étaient partis à la chasse aux œufs dans la neige”, explique Maryline Scemama de la Société de Développement de Nods (SDN).

En effet, les parents, prévenants et attentifs, équipent toujours leurs enfants en conséquence, habitués qu’ils sont, pour la plupart, de sortir par tous les temps. Malgré la pluie qui tombait par intermittence et la brume qui donnait au terrain une atmosphère mystique et quelque peu étrange, tout le monde a eu un

grand plaisir à dénicher les œufs cachés au petit matin par l’équipe de la SFN qui organisait l’événement.

Renonçant à tout déguisement mais chaudement équipés de bonnets et parfois même de gants, les enfants se sont regroupés à deux ou trois pour encore mieux quadriller le terrain et être complètement sûrs de pouvoir recueillir tous les œufs cachés. Une jolie chasse, qui les a remplis de joie.

Alors que la SDN avait proposé de faire des grillades à la fin de la chasse, ses membres

pensaient qu’au final, personne ne resterait vu la météo. C’était sans compter sur certains irréductibles qui ont lutté plusieurs minutes pour allumer un feu digne de ce nom. “Digne de Koh Lanta” ont commenté plusieurs parents, alors que d’autres admiraient les compétences “scoutes” des valeureux allumeurs de feu.

Un moment d’une grande convivialité comme



on les aime à Nods, dans le partage et la bonne humeur. A noter que le rallye de printemps a aussi été lancé le week-end dernier. Il durera jusqu’au 30 avril. Le parcours est en place et les participants peuvent l’utiliser à leur guise. Le départ est fixé au parking du Cheval Blanc. Il faut compter environ 1h30 pour le faire en entier. Tout au long du parcours, des œufs indiquent le chemin. Les participants y découvriront huit énigmes sur des animaux de la région.

Et pour les chasseurs d’œufs invétérés, rendez-vous lundi 10 avril à 11h à la Halle polyvalente de Prêles pour la chasse aux œufs organisée par le Groupe d’Animation de Prêles (GAP). Il y aura également de quoi se restaurer sur place.

Céline

Plateau de Diesse – Assemblée communale

Les compétences financières du Conseil communal revues à la baisse

Difficile à plus d’un titre, la dernière Assemblée communale de l’année 2022, le 15 décembre dernier, avait été l’occasion pour plusieurs ayants-droits d’exprimer leurs doutes face au Conseil communal suite à la présentation du budget, budget qui avait d’ailleurs été refusé. Différentes propositions avaient alors été faites, propositions qui ont été débattues et votées lors de l’Assemblée communale de mardi 28 mars 2023.

Ainsi, plusieurs citoyens avaient proposé de limiter les compétences financières du Conseil communal de moitié, c’est-à-dire de les ramener à 50’000 francs maximum par dépense consentie. Le dépositaire de cette proposition évoquait notamment un manque de transparence de la part de l’Exécutif. L’Assemblée communale (composée en ce mardi soir de 93 ayants-droits) a accepté cette proposition à 48 voix contre 33.

Face à la seconde proposition allant dans le même sens et questionnant le pouvoir réel des commissions, Catherine Favre Alves, maire de

la Commune Plateau de Diesse, a tenu à préciser que le travail des commissions consiste à faire des propositions à l’Exécutif, mais qu’en fin de compte, seul le Conseil communal prend les décisions. Ce point a suscité diverses réactions et un consensus a finalement été trouvé grâce à une intervention de Marc Früh. Avant chaque votation, comme cela se fait notamment au niveau cantonal et fédéral, le préavis de la commission sera donné à titre indicatif, et cela pour assurer une encore plus grande transparence dans la communication avec la population des trois villages.

Autre point à l’ordre du jour, le règlement concernant le stationnement régulier sur le domaine public a été accepté. Par le biais de cette réglementation et des émoluments qui seront perçus, la commune s’aligne sur ce qui se fait ailleurs et surtout permet de contrôler davantage l’usage des places de parc sur le domaine public. Ces dernières seront prochainement numérotées, et les citoyens devront s’acquitter, en fonction de l’utilisation qu’ils en font, des redevances mensuelles exigées, à savoir entre 50 et 80 CHF pour les véhicules légers. A noter qu’est considéré comme parking longue durée (et donc soumis à autorisation) tout véhicule stationné plus de 12 heures d’affilée ou au moins trois nuits par semaine.

Last but not least, les citoyens ayant assisté à l’Assemblée communale ont pu se rendre compte de l’avancée des travaux au Collège des Joncs qui devrait être prêt pour accueillir les élèves à la rentrée d’août 2023. Ils ont également pu découvrir le film promotionnel “Grand Chasseral”, une heureuse carte de visite pour notre belle région.

Céline

Un dernier tour dans le «Jardin des Sens»

Sonvilier Parmi les activités pascales proposées par les paroisses réformées de l'Erguël, l'installation phare a fait l'objet, au Vendredi Saint, d'une dernière visite guidée. Un espace de réflexion sensorielle fort apprécié.

Salomé Di Nuccio

«Je nous propose de fermer les yeux un moment, afin de nous déplacer jusqu'au jardin de Gethsémané, là où Jésus a été arrêté.» L'invitation de Maëlle Bader, pasteure pour la paroisse de Courtelary-Cormoret, est aussi métaphorique qu'inspirante au jour du Vendredi Saint. Le ton est donné. Les imaginaires s'activent d'emblée dans l'accueillante église de Sonvilier, où les plantes d'ornement se sont anamorphosées en oliviers. Au terme de quelques lectures de la guide, une demi-douzaine de personnes suivent alors les fléchettes au sol pour vivre une expérience sensorielle et méditative.

Parmi les activités pascales des paroisses réformées de l'Erguël, l'installation «Le jardin des Sens» a servi, à Sonvilier, d'élément clé, et même de cadre original au culte du dimanche des Rameaux. Libre d'accès jusqu'au vendredi, il a aussi fait l'objet de trois visites guidées.

«Gethsémané est en nous»

En explorant cette portion de nature virtuelle, chaque visiteur s'est dès lors laissé charmé par le chant des oiseaux, puis par l'appel discret d'une dizaine de postes, à même de mettre en éveil l'ouïe, l'odorat, la vue et le toucher. Conviés d'une part à scruter la lueur d'une flamme, chacun a fait tinter des coquilles suspendues, ou encore agité des poches de sable ou des tubes à vent. «Je n'imaginai pas qu'ils pouvaient dégager différents sons suivant la façon dont on les fait tourner», souffle soudain une paroissienne de Villeret,



«En marchant sur le tapis de sel à pied nu, un enfant de quatre ans et demi s'est mis à hurler de rire», dit Maëlle Bader, pasteure pour la paroisse de Courtelary-Cormoret. Stéphane Gerber

réceptive à une nouvelle approche de la Passion du Christ.

Tout en observant des fragments de roche volcanique, les initiés les ont frottés les uns contre les autres, ressenti leurs crissements comme leur porosité. «Versez une goutte d'huile parfumée sur votre paume. Frottez-vous ensuite les mains, doucement, énergiquement, longuement...», invite plus loin un indice explicatif. Un bien innocent prétexte

pour humer des fragrances de noix de coco, graines de tournesol et romarin. «Gethsémané est en nous, et s'en va maintenant avec nous», interrompt solennellement Maëlle Bader au bout de 20 minutes. «Il est l'heure du matin dans un autre jardin et dans un autre lieu. Merci d'avoir parcouru ce voyage...»

Le plaisir des enfants

Comme la plupart des volets de ce programme pascal 2023, le

«Jardin des Sens» a su piquer la curiosité des paroissiens, et pas bonnement ceux du Haut-Vallon. A l'heure du culte des Rameaux, près de 50 personnes ont suivi le parcours derrière les concepteurs de l'installation. Un collectif créatif de la paroisse de Fribourg, en l'occurrence, composé d'une théologienne, d'une coordinatrice de projets et de deux artistes.

Aux visites guidées des jours suivants, le public a toutefois

préféré le cheminement libre. «Beaucoup avaient profité de tester le dimanche même avec l'équipe de Fribourg», justifie Maëlle Bader. Reste qu'en conduisant un petit groupe, le lundi, la jeune pasteure a assisté à une scène fort sympathique. «En marchant sur le tapis de sel à pied nu, un enfant de quatre ans et demi s'est mis à hurler de rire. Les ambiances contrastaient en fonction des participants, montrant bien que

c'est justement par leur biais que ce jardin s'anime.»

Le mercredi, deux familles de Sonvilier se sont imprégnées des lieux en y associant le goût. «Dans l'idée d'allier le sucré et le salé avec simplicité, on a mêlé aux œufs en chocolat les quatre heures de mon enfance», sourit le pasteur local Alain Wimmer, «soit une tranche de pain beurrée, nappée de ciboulette du jardin et d'un peu de fleur de sel.»

EN BREF

Nouveau départ pour Adonia

Saint-Imier Une chorale d'Adonia est actuellement en tournée dans la région avec une comédie musicale nommée intitulée «Esdras - nouveau départ». Esdras se rend à Jérusalem, la patrie de ses ancêtres, sur ordre du roi perse Artaxerxès. Il est chargé de restaurer la loi de Moïse et les Saintes Ecritures. La troupe fera revivre cette histoire grâce à une comédie musicale, en live dans 74 lieux de Suisse, dont Saint-Imier ce mercredi 12 avril à la Salle de Spectacles à 20h et Reconvilier le dimanche 30 avril à la Salle des fêtes à 14h30. Adonia-Ados, c'est 18 chorales (16 en Suisse alémanique, deux en Romandie) qui préparent leur tournée durant quatre jours dans différentes régions de Suisse. abc

Reika remporte la cloche

Plateau de Diesse Plus de 30 vaches en lice du côté de Prêles. Avec Reika comme «reine des prés».

Le concours du bétail du printemps a eu lieu jeudi, sur le pré joutant la ferme de Fritz Tschanz, à Prêles. Près de 30 laitières, appartenant à cinq éleveurs différents, étaient soumises à la sagacité de deux juges-experts, délégués par Swiss Herdbook.

Quatre critères importants entrent systématiquement en ligne de compte: le type, les membres, la mamelle et les trayons. Après un premier passage sous l'œil exercé du jury, les plus belles vaches sont retenues pour défiler une seconde fois. A ce moment-là, les propriétaires ont la possibilité de faire recours s'il leur sem-



Reika, lauréate du concours, fait la fierté de son propriétaire. uk

ble que les juges ont été trop sévères. Il est alors possible de discuter. La manière de juger est alors clairement expliquée à l'éleveur qui peut se déclarer satisfait ou non. Vient alors la pro-

clamation de la «reine des prés». Cette année, c'est Reika, en catégorie 2, qui a remporté la cloche de la victoire. La lauréate appartient au cheptel de Fritz Tschanz. uk

PUBLICITE



MOTO CENTER SEELAND, AARBERG




Moto Scooter Vêtements Accessoires

EXPOSITION

- Highlights 2023
- Vêtements IXS
- Buvette

venredi, 14 avril 16h-19h
samedi, 15 avril 10h-19h
dimanche, 16 avril 10h-17h

Alte Lyssstr. 12 • 3270 Aarberg
www.moerisport.ch

Le FC La Neuveville-Lamboing signe un succès probant et mérité

Football 2e ligue: le pensionnaire de Saint-Joux a battu Weissenstein Berne 2-0, samedi. Cette victoire face au 3e est sa deuxième en autant de matches en 2023.

Michel Bourqui

Samedi en fin de journée, c'était déjà en quelque sorte Pâques avant l'heure, sur et autour du bucolique terrain de Saint-Joux, au bord du lac. Soit au moment où le FCLNL venait de s'imposer face à Weissenstein Berne, l'un des cadors du groupe Jura-Seeland de 2e ligue. Longue à se dessiner, cette importantissime victoire, qui redonne des couleurs à la troupe de Pierre-Alain Mathez, s'est concrétisée lors des ultimes minutes d'un match intense.

Visiblement venu à la Neuveville pour rester tout en haut du classement, le FC Weissenstein a bien tenté de déstabiliser les locaux, par ses longues balles sur les côtés. Mais appliqués et disciplinés, les maîtres de céans les ont régulièrement mis en échec. Certes, les Bernois plus vifs et précis se sont ménagé quelques situations chaudes, à l'image du poteau trouvé par Eduart Kabashi à la 11e minute. Mais les Jurassiens bernois, solides défensivement, ont aussi eu leurs opportunités. Si bien que c'est logiquement sur un score de parité que les deux équipes ont pris le thé.

Des Neuvevillois volontaires

Les Neuvevillois, volontaires et plus conquérants, ont gentiment pris les commandes en seconde mi-temps. Sans doute plus à l'aise sur un terrain difficile, mais praticable, ils se sont, au fil des minutes, montrés fringants et entreprenants à l'offensive. Multipliant les bonnes actions collectives, la formation locale a été toute proche d'ouvrir son compte à la 64e minute. Kevin Schleiffer et Stoyan Salomon doivent encore se demander comment ils n'ont pas réussi à la mettre au fond à ce moment.



Kevin Schleiffer (à droite) et Pierre-Alain Mathez pouvaient avoir le sourire après le succès de samedi face à Weissenstein.

archives Stéphane Gerber

Alors que Weissenstein faisait le forcing en fin de match, ce n'était que partie remise. Sur un contre rondement mené, le FCLNL trouvait enfin la cible. Kevin Schleiffer, parfaitement servi par Jonas Niederhauser, était l'artisan du 1-0 à cinq minutes de la fin. Cent quatre-vingt secondes plus tard, Stoyan Salomon, méchamment fauché dans les 16 mètres, obtenait un pénalty, que Lucas Gigon transformait imparablement pour signer le 2-0 final.

Les Bernois tentaient bien de recoller durant les cinq minutes de temps supplémentaire, mais la messe était dite. Le FCLNL a réussi à signer une seconde victoire consé-

cutive, après celle obtenue face à Diaspora. Heureux, l'entraîneur Pierre-Alain Mathez savourait ce succès. «Il est précieux et mérité sur l'ensemble du match. En seconde période, le facteur physique a joué en notre faveur sur ce

terrain difficile, Weissenstein étant habitué au synthétique. Mon équipe a fait preuve de caractère, d'engagement et a bien respecté le plan de match. Le travail a fini par payer, mais restons humbles, le championnat est encore long.»

FCLNL - Weissenstein 2-0 (0-0)

Saint-Joux: 90 spectateurs.
Arbitre: Gerbavci.
Buts: 85e Schleiffer 1-0. 89e Gigon (penalty) 2-0.

La Neuveville/Lamboing: Gagnebin; Engel, Haas (79e Hofer), Tarchini, Blanchette (84e Wassamba); Racine (62e Jérémy Niederhauser), Gigon, Stalder, Jonas Niederhauser; Schleiffer, Salomon (90e Yahiaoui).

Weissenstein: Schmid; Ogiegior, Volina, Acosta, Link; Müller (75e Lauper), Kabashi, Kurz, Macias (67e Fernandes); Jordi, Leu (81e Rufenacht).

Notes: La Neuveville/Lamboing sans Morina, Hanser, Mathez, Ribeiro, Aeschlimann, Ribaut. Avertissements à Volina (42e, jeu dur), Macias (53e, jeu dur), Müller (63e, geste antisportif). Coups de coin: 3-5 (2-3).

Besa concède sa première défaite en 2023

2e ligue inter Samedi, le club albano-biennois s'est incliné 2-1 sur le terrain du CS Romontois. Une mauvaise opération dans sa course à la promotion.

Rafael Roiz

Le FC Besa a subi un premier coup d'arrêt depuis la reprise. Défait 2-1 sur la pelouse du relégable CS Romontois, il a mis fin à une série de 10 matches sans défaite. Les Albano-Biennois n'avaient plus perdu depuis le 15 octobre dernier, lors de la venue du côté du Longchamp du Team Vaud M-21 (4-1).

S'il est encore trop tôt pour spéculer sur les conséquences de ce revers au niveau d'une éventuelle promotion, l'écart concédé par Besa sur le leader Courtételle est désormais de quatre points. Le Team Vaud M-21, lui, n'accuse qu'un seul point de retard sur l'escouade albano-biennoise, avec toutefois deux matches en moins. La course à la 1re place risque d'être serrée jusqu'à la dernière ronde de championnat.

Pas au niveau habituel

En terre fribourgeoise, Besa s'est fait surprendre par un adversaire très agressif, qui d'entrée a imposé son rythme à la partie. Après seulement 20 minutes de jeux, le CS Romontois menait déjà 2-0 grâce à un doublé de Sherif Gagigo.

Après le match, le capitaine Labinot Sheholli portait un regard lucide sur la performance de son équipe. «L'adversaire a joué de manière très agressive en multipliant les longs ballons et les duels», dit-il. «Et de notre côté beaucoup de jou-

eurs n'ont pas été à leur niveau habituel. On a mieux joué en seconde période, mais cela n'a pas suffi pour revenir au score. Il faut maintenant réagir et gagner nos prochains matches si on veut continuer à regarder vers le haut.» A la 78e, Fatmir Bakiu, entré en seconde période, a réduit la marque et Besa a été proche de l'égalisation à plusieurs reprises dans une fin de match qu'il a totalement dominée. Mais le portier Thierry Curty a réalisé plusieurs parades de grande classe pour offrir la victoire à son équipe.

Besa devra absolument s'imposer contre Matran, samedi sur le terrain du Longchamp (17h), pour ne pas être largué au classement avant le match au sommet contre Courtételle, le samedi 22 avril.

CS Romontois - Besa 2-1 (2-0)

Stade communal du Glaney:

110 spectateurs.
Buts: 7e Gagigo 1-0. 18e Gagigo 2-0. 79e Bakiu 2-1.

CS Romontois: Curty; Schmutz, Deillon, Lewandowski, Miguel Pinto; Progin (70e Varela), Rossier, Rui Pinto, Pedrosa, Gagigo (60e Duvoisin); De Oliveira (70e Mehmetaj).

Besa: Tebib (12e Blaich); Kracke (29e Rawyler), Preite (46e Bakiu), Rexhaj, Mushkolaj; Safari, Goncalves (46e De Oliveira), Labinot Sheholli, Maksuti; Kastriot Sheholli, Nuzzolo (64e Krasniqi).

Notes: Besa sans Ztaou ni Tohou-Ngague (blessés). Avertissements à Rexhaj (40e, jeu dur), Gagigo (57e, jeu dur), Rossier (87e, jeu dur) et Mehmetaj (90e, jeu dur).

Le FC Aurore battu à Aarberg dans le derby seelandais

2e ligue Le derby seelandais n'a pas souri au FC Aurore. Les Biennois ont perdu 2-0 à Aarberg samedi. Dans cette partie, les joueurs de Stefano Iallonardo ont démarré de manière cauchemardesque puisqu'ils ont encaissé l'ouverture

du score dès la 3e minute, Fabian Schleiffer donnant l'avantage à la formation locale. L'expérimenté buteur a signé un doublé pour assurer le succès des siens en marquant encore à la 76e. Suite à cette défaite, Aurore reste lanterne rouge avec neuf points. *lpe*

PUBLICITÉ

ParaMediForm

ParaMediForm Bienne

rue de l'Argent 6

2502 Bienne

032 325 68 68

biel-bienne@paramediform.ch

www.paramediform.ch/bienne



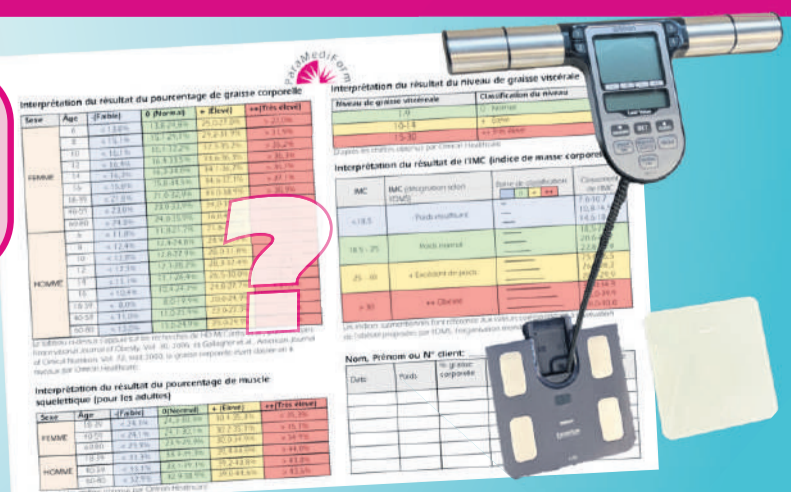
Daniel Hinz

Directeur de l'institut

Conseiller en santé dipl. PMF

PORTES OUVERTES
Jeudi le 13 avril de 14.00h à 20.00h

Laissez-vous informer sur les différents programmes de santé et bénéficiez d'une analyse corporelle gratuite. (IMC, % de muscle-graisse et niveau de graisse viscérale)



ajour.ch

COURRIER DES LECTEURS

Loup En Suisse, le loup est destructeur

En réponse au courrier de Dominique et Jean-Daniel Zeller (Bienne), publié dans Le JdJ du 11 avril, intitulé «Le loup avec sa cruauté bestiale et l'humain, c'est quoi?», texte réagissant au courrier de Ronald Sommer (Monible), publié dans Le JdJ du 8 avril, titré «Du soutien pour la cruauté bestiale».

Je maintiens mon affirmation: dans un paysage aussi densément urbanisé que la Suisse, le loup est destructeur. Si vraiment, chez nous, il est promoteur d'autres espèces animales ou végétales, qu'on me les cite, même s'il n'y en a qu'une seule. Concernant la cruauté du loup,

même le président du Groupe Loup Suisse, David Gerke, le dit, le 8 février, à la suite du déplacement de chevreuils du cimetière de Bâle dans les forêts jurassiennes. Il a publié sur sa page Facebook, je cite: «Au nom de tous les loups et lynx du Jura, je remercie les responsables de ce transfert de nourriture vivante. Déplacer ces chevreuils donne le sentiment d'être une solution respectueuse des animaux, mais elle ne l'est pas, car il y a leurs prédateurs, les lynx et les loups, il aurait été plus respectueux et moins stressant de les abattre avec une arme à feu plutôt que de les laisser se faire tuer par ces prédateurs.»

Comparer les accidents de la route des 6,4 millions de voitures en Suisse avec les attaques des 300 loups suisses est complètement démesuré. Si je n'ai pas mes animaux, je n'aurais pas anticipé avec les mesures de protection, comme je l'ai fait sans soutien de la Confédération

on, qui a économisé sur mon dos 22'000 fr. pour l'acquisition de chiens et qui économise chaque année 4400 fr. pour la nourriture et l'entretien. Parrainer la collectivité publique a ses limites, surtout quand je vois des courriers comme les vôtres me reprocher de n'en faire pas assez. Vouloir imposer la cohabitation avec le loup et demander de faire l'impossible. Si vraiment le loup vous tient tant à cœur, engagez-vous bénévolement deux mois par été pour faire de la protection de troupeaux sur les estives. Le travail supplémentaire que font les agriculteurs pour protéger leurs troupeaux des loups n'est autre que du bénévolat.

En vous lisant, je dois vous donner raison, les gens de la ville ne comprennent souvent rien aux problèmes des gens de la campagne et encore moins à la nature et au fonctionnement de la biodiversité.

Ronald Sommer, Monible

Nucléaire Vous avez dit radioactivité?

La question de l'avenir du nucléaire civil, la construction de nouvelles centrales nucléaires, est un dossier qui concerne non seulement chaque parti politique, mais chaque citoyenne et citoyen. La conférence du Dr oncologue bâlois Claudio Knüsli du 14 mars 2023, à Genève, ne laisse personne indifférent.

Parler des enfants de l'après Tchernobyl était le but de la conférence. L'institut indépendant Belrad de protection radiologique tente de sensibiliser la communauté internationale sur le sort des Ukrainiens vivant alentour du site, surtout des enfants obligés de vivre dans les retombées radioactives de la catastrophe nucléaire. Personne ne vit dans la zone de sécurité d'un rayon de 30 km autour du réacteur qui a explosé. Mais au-delà, vivent des familles se nourrissant des légumes de leurs potagers. Les terres agricoles sont exploitées pour la production céréa-

lière et la production de viande. Les porcs, les moutons et les vaches se nourrissent d'herbes ayant des teneurs radioactives plus élevées que normal.

Devant le nombre d'enfants naissant avec ou développant un handicap, l'augmentation de cancer parmi les jeunes, des scientifiques de la santé ont révisé le centre indépendant de Belrad, à Minsk. Objectif: étudier les causes et réaliser une prévention efficace. Pour rappel, le gouvernement soviétique avait conclu à 13 morts dus à la catastrophe. Le comité scientifique de l'ONU (UNScear) reconnaît une trentaine de victimes directes et, en 2008, elle ajoute 19 nouveaux décès liés à de fortes expositions aux radiations. Vassili Nesterenko (1934-2008) était un physicien biélorusse, qui a alerté l'opinion publique internationale sur les conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl, sujet qu'il a traité jusqu'à la fin de sa vie, de 1986 à 2008. Il n'a pas été écouté, mais combattu. Il a trois fois échappé à des attentats. Dès 1990, il est directeur de l'Insti-

tut indépendant biélorusse de protection radiologique Belrad, qu'il a créé en 1989 avec l'aide d'Andrei Sakharov, Alès Adamovitch et Anatoli Karpov. Leur but est d'aider la population à mieux gérer les effets à court et moyen terme de la radioactivité.

11'000 enfants bénéficient d'un suivi régulier. En 2020, 70% d'entre eux présentent une accumulation de césium 137 supérieure à la dose considérée comme admissible! Les cancers de la thyroïde ont été multipliés par 20 dans cette population rurale. Nés 20 années après la catastrophe, ces enfants ont été contaminés au travers de la nourriture, l'eau, les légumes et viandes pollués par le strontium ou iode radioactif présent dans le sol. Des dizaines de milliers sont morts de divers cancers. Les très petites doses de radioactivité ont été trop longtemps ignorées, pourtant les scientifiques savent qu'elles développent des handicaps, le cancer et induisent la mort. Un avenir sans nucléaire est le seul futur qui vaut d'être envisagé.

Marc Früh, Lamboing

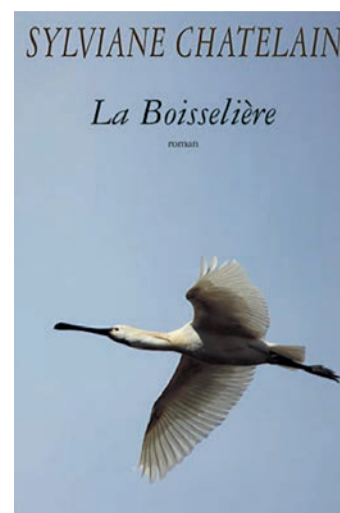
Feuilleton - La Boisselière, de Sylviane Chatelain

Sont-ils différents avec elle, intéressés, attentionnés? Ils l'entourent, acceptent son aide, une main effleure son épaule, ses mains. Et Daniel, mince et nerveux, un beau garçon s'il n'avait cet air buté, ce regard fuyant, mais jeune, s'avise-t-elle tout à coup, une dizaine d'années de plus qu'elle, peut-être moins. Et Chloé, livrée à elle-même, a-t-elle le choix de ses amis?

Un soir, Léo n'était pas là, ni le lendemain, Denis et Daniel installés seuls à leur table. Ils n'avaient pas l'air de s'en faire. Aux questions prudentes de Paul, ils ont répondu qu'il finirait bien par revenir et, en effet, trois jours plus tard, à l'heure du souper, il était de retour. Il s'est contenté de dire qu'en bas c'était la pagaille, qu'on était bien mieux ici. Il a ouvert son sac à dos, en a tiré des paquets de sucre, du sel, de la farine, mais ne l'a pas vidé entièrement.

C'est sûrement mieux dans les villages, a supposé Marc, les gens doivent s'être un peu organisés maintenant, les villages, a répondu Léo, c'est un repaire de brigands. Ta femme est bien trop jolie, a-t-il ajouté en souriant à Julie, pour qu'on la laisse tranquille et je doute que tu sois de taille à la garder rien que pour toi. Sans compter qu'il y a les enfants, n'est-ce pas? Elle est probablement prête à tout pour les protéger.

Il a fait signe aux deux autres qui se sont levés et l'ont suivi dans sa chambre.



ce qu'il y avait au fond de son sac.

Léo s'est rendu chez Armand, écrit Hélène. La rencontre ne s'est pas bien passée. Il exige qu'ils s'en aillent. On est tous d'accord, mais comment s'y prendre? Les jours se suivent et aucun n'apporte de solution. Qu'a-t-il fait pour déplaire autant au vieux paysan? Planté en face de lui, les mains dans les poches, avec son sourire narquois, sa manie de ne jamais répondre aux questions qu'on lui pose, son regard qui traîne partout sans gêne, qu'a-t-il bien pu lui dire? Comme d'habitude, le journal n'en parle pas.

Julie tremblait. Marc a posé son bras sur ses épaules, ils racontent n'importe quoi, mais dans quel but, a-t-elle protesté, qu'est-ce que cela changerait pour eux que l'on s'en aille? - Ils se rendent compte, a affirmé Paul, que, seuls ici, ils ne pourraient pas compter sur l'aide d'Armand.

- Et puis c'est pratique, a constaté Hélène, à part leurs cabanes, ils n'ont rien d'autre à faire que tendre leurs assiettes. Robert observait Sarah, le cœur serré. Elle avait écouté sans rien dire et maintenant encore elle se taisait, le visage fermé. Il savait ce qu'elle pensait, que, puisque Léo avait pu descendre et revenir, ce serait possible pour elle aussi. Personne, il le sentait, ne serait bientôt plus capable de la retenir.

Je me demande, a murmuré Irène en regardant les provisions étalées sur la table,

La Direction et le personnel de la
Manufacture des Montres ROLEX SA

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Patrice Calame

collaborateur depuis août 1999,
dont ils garderont le meilleur souvenir.

Ils présentent leur profonde sympathie à sa famille
ainsi qu'à ses proches.

Réception des avis mortuaires

du dimanche au vendredi jusqu'à 17h00
courriel: avismortuaires@journaldujura.ch
Renseignements: Gassmann Media SA - Place Robert-Walser 7 - 2501 Bienne
Tél. 032 344 83 83

Ne soyez pas tristes de mon départ car je vais retrouver ceux que j'aimais et attendre ceux que j'aime.

Nous avons la profonde douleur et l'immense tristesse de vous faire part du décès de

José Rodriguez

25 février 1958 – 13 avril 2023

Tu nous as quittés serein et paisiblement après une courte hospitalisation, à l'âge de 65 ans, entouré de l'amour des tiens.

Avec amour,
Ses soeurs:
Isabel et Laura
Son beau-frère:
Salvatore
Ses neveux:
Noemi et son époux Sebastian et ses enfants
Ismael et son épouse Marine et ses enfants
Tania et ses enfants
Luca
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La cérémonie d'adieu aura lieu le mardi 18 avril 2023, à 14 heures, en la chapelle n°1 du cimetière de Bienne-Madretsches.

Notre cher frère repose en la chambre funéraire dudit cimetière.

Adresse de la famille: Isabel Rodriguez, Rue du Faucon 31, 2502 Bienne

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part

PUBLICITÉ



Les pompes funèbres Storz vous apportent leur soutien – depuis 1883

ROUTE DE REUCHENETTE 7 TEL. 032 342 64 44
2502 BIEL/BIENNE WWW.STORZ.CH



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods

Guillaume Mathez décroche une honorable 9^e place au Critérium Jurassien



Prêles / Rallye automobile désormais mythique dans notre région et bien au-delà, le Critérium jurassien a enfin pu se dérouler cette année dans des conditions normales, après deux éditions annulées en 2020 et 2021 en raison de la pandémie de coronavirus. Créé en 1978 par l'écurie des Orsons, l'épreuve est directement intégrée au championnat suisse des rallyes.

Une épreuve à laquelle Guillaume Mathez ne s'était jamais frotté jusqu'ici.

"J'ai plutôt l'habitude des circuits et ne suis pas forcément équipé en conséquence pour un rallye", explique-t-il.

"De plus, pour participer au Critérium jurassien, il faut avoir un copilote, et j'ai plutôt l'habitude de faire cavalier seul."

N'ayant en outre pas forcément les moyens de pouvoir s'offrir un nouveau carrosse, Guillaume Mathez a, comme à son habitude, décidé de prendre les choses en main à sa manière, en modifiant lui-même sa 309 avec laquelle il participe généralement à des courses sur des circuits.

"J'ai par contre monté mes pneus d'hiver, je n'ai pas eu le choix pour des questions, et ce n'est pas forcément optimal pour une telle compétition."

S'associant à un ami qui roule aussi, Valentin Nicolet de Reconvilier, ils ont donc tous deux pris le départ.

"Dans l'ensemble, cela s'est globalement bien passé. C'était un pari un peu osé, mais j'étais vraiment hyper motivé. Avec Valentin, on s'est bien entendus, même si j'avoue que je ne l'ai pas toujours écouté et cela m'a valu une sortie de route et un atterrissage dans les champs, qui ont occasionné quelques dégâts matériels, mais rien de grave au final."

Si Guillaume Mathez a envie de continuer dans cette voie, il n'exclut pas non plus son retour sur les circuits.

"L'essentiel pour moi est de savoir faire preuve de polyvalence et de gagner de l'expérience partout où je peux le faire", sourit-il. Le nerf de la guerre reste bien sûr les ressources financières.

"Quand on fait des rallyes, il est nécessaire de constituer une petite équipe qui vient faire de l'assistance sur place. Cette fois, j'ai pu compter sur mes amis que je remercie, dans l'idéal, j'aimerais trouver quelques sponsors pour la suite, car la course automobile est un sport assez coûteux."

D'ailleurs, même s'il ne l'avoue qu'à demi-mot, Guillaume Mathez a dû vendre une de ses voitures pour pouvoir continuer son aventure en compétition notamment en circuit le mois prochain lors de l'épreuve de Dijon qu'il affectionne particulièrement. Dans le garage qu'il tient avec son papa au cœur du village de Prêles, le mécano qu'il est se plaît à imaginer la suite.

"Je prévois de participer encore à une ou deux courses, puis de repartir sur du rallye. Ce qui compte pour moi, c'est le défi et l'envie de le relever. Au niveau adrénaline et émotions, ce sont toujours des moments forts, des moments qui nourrissent et donnent envie de continuer." Céline

Le Courrier
Edition du 5 mai
En raison du 1^{er} mai férié
Bouclement de la rédaction
lundi 1^{er} mai
Merci de votre compréhension

Le FC Aurore passe à côté d'un match clé

Football 2e ligue: l'équipe biennoise a livré une belle bataille mais s'est inclinée quelques secondes avant la fin du match, samedi face à La Neuveville-Lamboing.

Bryan Camilotto

Mené par le binôme d'entraîneurs Marko Secivanovic et Moisés Gerpe, Aurore n'a pas su faire la différence face au FC La Neuveville-Lamboing samedi au stade de Saint-Joux. Les deux équipes se situaient sous la barre dans leur groupe de 2e ligue, faisant de cette opposition un match clé. Avec un arbitrage jugé douteux par la plupart des protagonistes, l'avantage a finalement basculé en faveur des Jurassiens bernois juste avant le coup de sifflet final (2-1).

En début de rencontre, les formations ont pris leurs marques. Il a fallu attendre la 12e minute pour apercevoir une première tentative. En faveur du FCLNL, celle-ci s'est toutefois avérée sans grand danger pour les Biennois. Malgré un esprit combatif et d'intéressantes constructions du jeu, le FC Aurore s'est ensuite fait surprendre par un corner adverse bien tiré au point de penalty. Le ballon a trouvé la tête de Kevin Schleiffer.

Les Neuvevillois menaient ainsi au score au moment de franchir la demi-heure de jeu. Mais les Biennois ne se décourageaient pas et multiplient les occasions, sans réussite. A la 42e, une faute sur Noé Bandi dans la surface de réparation a permis à Aurore d'obtenir un penalty. Une décision arbitrale qui a rendu les supporters locaux furieux, jugeant la faute inexistante. L'ancien joueur de Super League Frédéric Nimani a pris ses responsabilités, égalisant juste avant la pause.

Seconde période étouffante

La seconde partie du match a tourné en faveur du FC La Neuveville-Lamboing, qui a progressé énormément dans le camp biennois et s'est plu-



Le FC Aurore (en jaune) n'a toujours pas gagné dans le second tour du championnat.

Jonas Scheck

sieurs fois montré dangereux. Le FC Aurore, étouffé par ces attaques à répétition, n'arrivait lui pas à se créer de réelles possibilités offensives. Le co-entraîneur du jour Marko Secivanovic a alors essayé de faire prendre conscience de cette situation à ses joueurs: «On est en train de subir pour rien, on ne joue plus du tout!» s'écriait-il en vain.

Les actions répétées du FCLNL ont fini par payer, quelques instants avant la fin des débats. Un centre parfait de Jonas Niederhauser a permis à Kevin Schleiffer de réaliser un doublé et d'«enterrer» des Biennois à bout de souffle. «Si le match avait gardé la même physionomie qu'en première mi-temps, il aurait pu tourner à notre avantage. Mais on a arrêté de développer notre jeu en seconde période... C'est ce qui nous

a coûté les trois points», lâche Marko Secivanovic.

Relégation inenvisageable

Même si la lanterne rouge n'a pas encore obtenu de victoire en ce deuxième tour du championnat, il n'est pas question de songer à la relégation du côté du club biennois. «L'objectif principal est de passer au-dessus de la barre et on fera tout pour y arriver», déclare avec conviction l'entraîneur d'Aurore. «L'espoir est la dernière chose qui meurt! Moi, j'y crois dur comme fer. Tant qu'on est vivants, on ne lâchera rien.»

Et Marko Secivanovic de poursuivre: «Nos joueurs travaillent dur pour être au niveau. Ils ont affiché du caractère lors des entraînements et des derniers matches, donc je suis sûr que l'on va réussir à inverser la

tendance.» Le FC Aurore Bienne affrontera Moutier à domicile dimanche prochain. L'occasion de démontrer que ses efforts paient.

La Neuveville-L. - Aurore 2-1 (1-1)

Saint-Joux, La Neuveville: 180 spectateurs.

Buts: 30e Schleiffer 1-0. 42e Nimani 1-1. 93e Schleiffer 2-1.

La Neuveville-Lamboing: Gallo; Engel, Haas, Stalder (72e Tarchini), Jérémy Niederhauser (46e Jonas Niederhauser); Gignon, Jorge, Racine (78e Winkelmann), Blanche; Schleiffer, Salomon (82e Hofer). **Aurore:** Moises; Montani, Frank Heeb, Mvombo, Fadista; Kamení (74e Ramusi), Aeschlimann; Bandi (56e Bagdasarian), Nimani, Bächler, Lando (62e Diego Heeb).

Notes: La Neuveville-Lamboing sans Gagnebin, Morina, Hanser ni Mathez. Aurore sans Outaleb, Yildirim, Ramusi, Lekeufack, Samb, Lippi, Medici, Biney, Molina ni Monteiro. Avertissements à Jérémy Niederhauser (10e), Aeschlimann (30e), Stalder (32e), Jorge (44e), Diego Heeb (65e) et Kamení (67e).

Le FC Moutier l'emporte de peu

Football Le FC Moutier a su vaincre Lyss dimanche au stade de Chalière, mais de peu (3-2). Dans leur groupe de 2e ligue, les Prévôtois effacent ainsi un peu de leur retard sur leur adversaire du jour. Les joueurs de Walter Dos Reis figurent à la 5e place avec 25 points à leur

compteur en 17 matches, alors que les Seelandais les précèdent d'un rang grâce aux 31 unités qu'ils ont récoltées cette saison en autant de sorties. Le FCM n'aura pas beaucoup de repos d'ici à la prochaine partie, agendée mercredi à domicile contre La Neuveville-Lamboing (20h). *sbi*

L'erreur de trop pour Yann Sommer

Football L'aventure de Yann Sommer à Munich tourne au cauchemar. Coupable d'une faute de main, le gardien bâlois a précipité la perte du Bayern samedi à Mayence (3-1). Sous le feu des critiques après sa performance à Manchester contre City cette semaine en quarts de finale de la Ligue des champions et son erreur face à Hoffenheim

le week-end précédent, il a sans doute brûlé son dernier joker. Il est vraiment très difficile de l'imaginer toujours comme le No 1 du Bayern la saison prochaine. Le Borussia Dortmund n'a quant à lui pas laissé passer l'aubaine samedi, ayant sèchement battu l'Eintracht Francfort 4-0. Il s'est emparé de la tête de la Bundesliga. *ats*

Xamax perd son entraîneur

Football Jeff Saibene (photo Keystone) n'est plus l'entraîneur de Neuchâtel Xamax. Le Luxembourgeois a jeté l'éponge après la défaite 5-2 concédée samedi à Aarau.

Le club a accepté le choix de son coach, qui était destiné à «donner un nouveau souffle» à l'équipe. Xamax occupe la dernière place de Challenge League. A moins d'un miracle, il n'échappera pas au barrage de promotion/relégation contre la formation qui finira 3e de Promotion League.

En août 2022, Jeff Saibene avait remplacé Andrea Binotto à la tête des «rouge et noir». Sous sa férule, ils n'ont remporté que trois rencontres sur 25! Son successeur n'a pas encore été désigné. *ats*



Avec Jeff Saibene, Xamax n'a gagné que trois matches sur 25 en Challenge League.

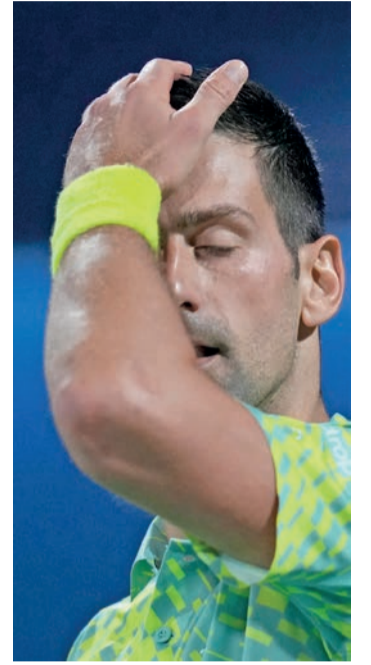
Keystone

Forfait de Novak Djokovic

Tennis Le Serbe ne participera pas au Masters 1000 de Madrid en raison d'un coude douloureux.

Comme l'Espagnol Rafael Nadal, Novak Djokovic (photo Keystone) ne disputera pas le Masters 1000 de Madrid, qui débutera mercredi. Le No 1 mondial a officialisé son forfait au lendemain de son élimination à Banja Luka.

Battu par son compatriote Dusan Lajovic vendredi dans le tournoi qu'il organise, le Serbe évoque des douleurs à un coude pour justifier ce forfait. Il intervient à un mois du tournoi de Roland-Garros, où Novak Djokovic peut, comme Rafael Nadal, remporter un 23e titre du Grand Chelem. La question, désormais, est de savoir si les deux hommes pourront vraiment défendre leurs chances à Paris du côté de la Porte d'Auteuil. *ats*



Le deuxième chrono de tous les temps pour Kelvin Kiptum

Athlétisme Le Kényan Kelvin Kiptum a remporté le Marathon de Londres avec le deuxième meilleur temps de l'histoire en 2h01'27". Il a échoué à 18 secondes du record du monde d'Eliud Kipchoge.

Celui qui était déjà devenu le troisième meilleur performeur mondial pour son premier marathon, à Valence en décembre dernier, a placé une accélération après 1h30 de course et fini loin devant son com-

patriote Geoffrey Kamworor et l'Ethiopien Tamirat Tola, champion du monde en titre de la discipline. Quadruple champion olympique sur 5000 m et 10'000 m, Mo Farah, pour son ultime marathon, a quant à lui pris la 9e place, à neuf minutes du vainqueur.

Chez les dames, la Néerlandaise Sifan Hassan s'est imposée en 2h18'33. Ce n'était pourtant que sa première expérience sur la distance. *ats*

EN BREF

Dominique Aegerter placé à Assen

Motocyclisme Dominique Aegerter a connu un week-end faste à Assen. Sixième samedi, le Bernois a pris la 4e place de la course de dimanche pour signer son meilleur résultat de la saison. Le pilote Yamaha occupe désormais le 8e rang au championnat du

monde de superbike. Champion du monde en titre, Alvaro Bautista a fait coup double aux Pays-Bas. L'Espagnol reste désormais sur une série de six victoires de rang. Il a pris à Assen une option sans doute décisive sur un nouveau sacre. *ats*

Sébastien Buemi laisse filer le podium

Automobilisme Sébastien Buemi a une nouvelle fois manqué de peu le podium samedi à Berlin, théâtre de la septième course du championnat du monde de Formule E. Il a dû se contenter du 4e rang. Parti en pole position, le Vaudois a longtemps occupé le 2e rang derrière le futur vainqueur Mitch Evans, après avoir même pris provisoirement les commandes de cette course. Il a cependant été doublé par Sam Bird (2e) et Maximilian Günther (3e) dans le 43e et dernier tour de l'épreuve. A noter que le

Genevois Eduardo Mortara a également marqué des points samedi en se classant 9e. En revanche, dimanche à l'occasion de la huitième course de la saison, toujours dans la capitale allemande, ce n'était pas le jour des Suisses. Nico Müller s'est certes classé 9e, mais Sébastien Buemi, 20e, et Edoardo Mortara, 22e, n'ont pas brillé dans une course gagnée par le Néo-Zélandais Nick Cassidy. Au général, l'Allemand Pascal Wehrlein mène avec 100 points, alors que le Vaudois occupe la 8e place (57). *ats-sbi*

Premier revers pour la Suisse

Curling Briar et Yannick Schwaller ont concédé leur première défaite aux championnats du monde mixte de Gangneung. Après deux victoires initiales, la

paire suisse s'est inclinée 8-2 devant les Etats-Unis. Les époux Schwaller ont subi un coup de rang trois lors de deux ends de rang trop tôt dans la partie. *ats*

MOUTIER

L'ancien Stand deviendra zone bleue

Le Conseil de ville de Moutier se réunit ce soir. L'exécutif indique qu'il fera passer les places de parc de l'ancien Stand en zone bleu. Objectif: décourager les employés de l'hôpital de s'y garer.

«**J**e viens promener mon chien tous les matins vers 7 h 30 et à chaque fois c'est plein, s'agace une dame en rejoignant sa voiture. «Pourtant c'est agréable d'avoir une place ici par mauvais temps.»

Ce n'est pas encore «les grands moyens», mais déjà une solution concrète qui devrait avoir des effets rapides et rassurer les promeneurs pré-votés comme elle.

Le Conseil municipal annonce, dans sa réponse à une interpellation, qu'il prévoit de faire passer l'espace de stationnement de l'ancien Stand en zone bleue.

Soit deux heures gratuites grâce au disque, mais aussi l'obligation de lever le camp après. Jusqu'à présent l'endroit était totalement libre de contraintes.



Le parc de l'ancien Stand affiche régulièrement complet.

PHOTO AHE

La promeneuse en veut aux employés de l'hôpital: «Il n'y a qu'à voir les plaques!» La mesure vise en effet justement à court-circuiter l'habitude qu'avaient prise certains d'entre eux en allant garer leur véhicule là durant leur service.

La pratique s'est vraisemblablement transformée en problème depuis l'arrivée à Moutier du personnel du pôle santé mentale et sa centaine de véhicules supplémentaires. «Avant, il n'y avait pratique-

ment personne», jure la promeneuse avant de s'en aller.

«Avec les deux heures gratuites, on estime que les gens qui désirent faire des loisirs et aller promener auront le temps de la faire», explique Clément Piquez, le conseiller municipal en charge des transports. Il parle d'une solution «douce», par opposition aux intraitables parcomètres.

Il laisse entendre que la situation financière de la ville a également influencé ce choix.

«C'était la meilleure solution au niveau des coûts. On n'aura qu'à ajouter la signalisation.»

Encore s'agira-t-il de faire respecter les nouvelles règles une fois mises en place. Sur cet aspect-là, Clément Piquez assure: «Cette place sera traitée comme les autres.» Pas de zèle sur les contrôles donc.

L'exécutif envisage de délimiter la zone à l'aide de pots de fleurs. Le projet également d'installer trois potelets reliés entre eux par une chaîne de-

vant le bâtiment du Stand pour y empêcher le stationnement. «Lorsque les services communaux ont besoin d'y accéder, on ne peut pas se permettre d'attendre que la personne garée reparte», expose Clément Piquez.

La mise en œuvre attendra toutefois encore. La ville n'ayant toujours pas de budget validé, elle ne peut pour l'heure pas consentir de dépenses «non essentielles».

Casse-tête

Ce n'est pas le Réseau de l'Arc qui s'en plaindra. La question du stationnement, qui était déjà un casse-tête, se corsera encore un peu davantage une fois le Stand en bleu. «On a sollicité plusieurs fois la ville pour trouver des solutions», explique Alexandre Ormont, le directeur de l'établissement. On a aussi réservé plusieurs places à proximité. Un projet de construction de parking avait été avancé par des privés, glisse-t-il encore, mais il n'a jamais vu le jour.

«On n'a pas beaucoup de solutions. On ne va pas privatiser toute une place», soumet Clément Piquez.

ANTOINE MEMBREZ

EN BREF

Chute fatale

VILLERET Un homme de 57 ans a trouvé la mort samedi vers midi après avoir chuté dans un ravin des gorges de la Combe-Grède, indique la police. Un groupe était occupé à des travaux d'entretien dans les gorges quand, lors d'un déplacement sur le sentier de montagne, l'homme est tombé en bas d'un talus dans le vide, où il est resté gravement blessé. Malgré les mesures d'urgence immédiatement engagées par ses accompagnants puis la Rega, l'homme est décédé sur place. Le Secours alpin suisse a également été engagé. LQJ

Bateau primé

SCIENCES Le jeune Tramelot Csaba Hounou a obtenu l'une des 30 mentions «excellent» à la finale du Concours national de Science et Jeunesse samedi à Saint-Gall, qui rassemblait 126 candidats. Son travail consistait en un bateau électrique qu'il a lui-même construit. Il a également reçu un chèque de 1000 fr. Antoine Willemin (Préles), Loïc Cachot (Vaufellin) ont terminé avec «bien» et «très bien» pour leurs travaux; Mathys Douma (Courroux) avec «très bien». LQJ

PUBLICITÉ

RENAULT KANGOO VAN, TRAFIC VAN & MASTER E-TECH 100% ELECTRIC

semaines E-Tech
20 avril - 13 mai

leasing spécial à 2,0 % sur tous les véhicules utilitaires E-Tech

Kangoo Van E-Tech 100% electric avec bonus E-Tech et la meilleure autonomie de sa catégorie: jusqu'à 300 km*

offres réservées uniquement aux clients professionnels (flottes hors accord cadre ou accord volume) en Suisse dans le réseau Renault participant en cas de signature du contrat entre le 01.04.2023 et le 31.05.2023. Leasing plus: taux annuel effectif 2,00 %, durée 36 mois, 10 000 km/an, entretien inclus, hors assurance casco complète obligatoire. Le contrat d'entretien medium comprend toutes les prestations de l'extension de garantie et couvre en outre toutes les opérations prévues dans le plan d'entretien Renault, hors liquides et les pièces d'usure. exemple: Renault kangoo van e-tech 100% electric ev4511 kw advance, consommation d'énergie 28 kWh/100 km, 0 g CO₂/km (en utilisation, sans production d'énergie), prix catalogue (options incl.) fr. 36 960,-, moins 7% de remise flottes fr. 2 616,-, moins 8% de bonus E-Tech fr. 2 876,- = fr. 30 559,-, options fr. 7 659,-, valeur résiduelle fr. 17 282,-, mensualité fr. 209,-, 8% de bonus E-Tech uniquement sur kangoo van e-tech 100% electric en stock et jusqu'à épuisement des stocks. Financement par toi (finança.to) exclusion: les véhicules d'importation directe, tous les prix mentionnés ne comprennent pas la tva, sous réserve de modification des prix. * version ev4511 kw long range selon wltpl (worldwide harmonized light vehicles test procedure).

fr.business.renault.ch **Renault Pro+**



Un budget accepté, mais des problèmes qui demeurent

Plateau de Diesse L'assemblée communale a approuvé le budget 2023 revisité par l'Exécutif. Un oui qui ne résout pas les problèmes, mais octroie un peu de temps pour trouver des solutions.

Emile Perrin

Les 73 citoyens de la Commune de Plateau de Diesse présents à l'assemblée communale ont donné un peu d'air à leurs autorités. En acceptant, par 64 voix pour, 2 contre et 7 abstentions, la mouture du budget 2023 revisité par le Conseil communal, la population a surtout offert un peu de temps à son Exécutif pour trouver de vraies solutions afin de redresser la barre.

«Le oui de ce soir fait du bien parce qu'il nous permet de travailler. Mais il faut savoir rester réaliste, il ne règle en aucun cas les problèmes», analysait froidement, après 1h10' de présentation et de questions, la maire, Catherine Favre Alves.

Sa Commune a évité de se retrouver sous la tutelle cantonale et peut désormais régler les affaires courantes avec un chouia plus de sérénité. Mais ce n'est qu'un petit nuage qui s'en est allé dans le ciel du Plateau. Quelques intervenants ont tenu à souligner les efforts fournis par l'Exécutif depuis le refus du budget, le 15 décembre dernier. Davantage que le budget, il n'est pas inutile de rappeler que les citoyens avaient surtout dit non à une augmentation d'un dixième de point de leur quotité d'impôts.

L'importance de l'école

Mais Catherine Favre Alves ne se laisse pas bercer de douces illusions après le oui de ce jeudi soir. «Non, tout ne va pas bien. Ce budget n'est pas vraiment meilleur que celui que nous avons présenté en décembre dernier», relevait-elle. «C'est un peu un emplâtre sur une jambe de bois.»

En fin d'année dernière, l'Exécutif avait présenté un budget affichant un peu plus



Les citoyens de Plateau de Diesse ont accepté le budget 2023. Mais l'Exécutif n'a pas fini de suer.

Emile Perrin

d'un million de francs d'excédent de charges. Après avoir rabeté partout où il était possible, il a réussi à faire passer une pilule à peine moins amère, avec un malus de 856'000 francs prévu pour cette année.

Il n'y a donc pas de quoi sauter sur les tables. «Ces efforts d'économie ne sont pas suffisants. Je crains que nous nous dirigions vers des temps difficiles», a relevé un citoyen. Le Conseil communal a opiné du chef.

Si la Commune de Plateau de Diesse en est arrivée là, c'est qu'elle paie un lourd tribut à son nouveau collègue, qui ouvrira, sauf catastrophe, ses portes à la rentrée d'août. Mais les 14 millions qu'il aura coûtés

pèsent dans les finances communales. Et l'amortissement qui doit être réalisé sur les 25 prochaines années n'est pas étranger à la situation actuelle. «Une hausse de la quotité d'impôts nous aurait permis de diluer quelque peu le remboursement. Nous ne nous faisons pas trop d'illusions. Nous savions qu'elle avait peu de chances de passer la rampe en décembre dernier. Mais je suis satisfaite parce qu'elle a suscité la réflexion, elle semble avoir permis à la population de prendre conscience de la situation», ajoutait Catherine Favre Alves.

Inévitable hausse d'impôts

Sans jouer les oiseaux de mauvais augure, l'acceptation du

budget 2023 ne va pas changer la donne. Plateau de Diesse devra plus que se serrer la ceinture durant les années à venir. Et une augmentation de la quotité d'impôts paraît inévitable dans un avenir plus ou moins proche. «Par le passé, le Canton exigeait que les remboursements pour la construction d'une école se fassent sur 10 ans. A ce moment-là, c'était tout bonnement impossible pour une commune comme la nôtre d'en construire une. Même avec un remboursement sur 25 ans, on se rend compte que ce n'est pas possible non plus. Les autorités de l'époque, la population qui a validé ce choix démocratiquement, ont eu le courage de se lancer. Il faut accepter les conséquences

de la construction de cette nouvelle école», plaidait encore Catherine Favre Alves.

La maire ne se voulait pas «négative, mais réaliste». «Nous restons une commune faite de collines, qui ne possède pas de grandes entreprises. Nous allons au devant d'années difficiles. Mais il faut penser à moyen-long terme. Il faudra trouver des solutions, peut-être vendre quelques terrains, l'un ou l'autre bâtiment (réd: les anciennes écoles de Lamboing et Diesse seront vides, mais désuètes à la rentrée)», relevait Catherine Favre Alves.

La Commune de Plateau de Diesse a désormais un budget, mais elle n'a pas la tête hors de l'eau pour autant.

EN BREF

Subvention pour éviter les crues

Sonceboz-Sombeval Le Conseil exécutif a approuvé une subvention de 1,27 million de francs pour la protection contre les crues et la revitalisation de la Suze dans la commune de Sonceboz-Sombeval. Le projet porte sur l'aménagement de la Suze sur une longueur de 1535 mètres. Des revitalisations sont prévues notamment par la création de nouveaux méandres dans le secteur de l'ancienne scierie et dans le secteur aval. Le projet comprend également la construction de digues de protection et la désignation de zones inondables pour améliorer la protection contre les crues. *c-mpr*

Murs en pierres sèches soutenus

Lac de Biemme Le Conseil exécutif a décidé de prélever 64'000 francs sur le Fonds de loterie pour soutenir un projet de l'Association Parc Chasseral visant à rénover des murs en pierres sèches dans le vignoble du lac de Biemme. Ces murs inscrits à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments d'importance nationale pourront ainsi retrouver leur place dans l'ensemble historico-culturel que constitue le vignoble en terrasse du lac de Biemme. *c-mpr*

Mauvaise direction pour Natasha Pittet

Bienne Dans l'article sur le Conseil de ville de Biemme paru dans Le Journal du Jura du 27 avril, une erreur s'est glissée à propos de l'attribution des directions du Conseil municipal. Il est écrit que Natasha Pittet (PRR) est directrice des Finances, alors qu'elle a repris, le 1er avril dernier, la direction de l'Action sociale et de la sécurité. C'est l'UDC Beat Feurer qui occupe désormais le poste laissé vacant par Silvia Steidle à la tête de la direction des Finances. L'Exécutif de Biemme est au complet depuis le début du mois. *réd*

Une première étape dans le cadre de l'aménagement du territoire

Transfert de Moutier Le canton du Jura met en consultation jusqu'au 2 juillet le projet d'une nouvelle fiche du plan directeur cantonal, consacrée à l'accueil de la commune de Moutier.

Le texte définit la place de la cité prévôtise dans la stratégie territoriale jurassienne et offre des bases en vue de la révision du plan d'aménagement local. «En concertation avec la Confédération, le canton de Berne et la commune de Moutier, l'Etat jurassien a initié un processus de modification de son plan directeur cantonal en vue d'accueillir la cité prévôtise. Le principal instrument cantonal de planification territoriale contiendra une fiche consacrée spécifiquement à Moutier», a-t-il indiqué jeudi. Les principes

généraux d'aménagement du territoire pourront s'appliquer à Moutier. La nouvelle fiche identifie des sites sur le territoire communal de Moutier, définit des objectifs concernant cette commune ou encore précise que des principes contenus dans d'autres fiches ne s'appliquent pas à Moutier.

Le texte ne traite pas toutes les thématiques présentes dans le plan directeur cantonal, mais aborde les sujets essentiels afin que les procédures d'aménagement du territoire puissent se dérouler normalement à Mou-

tier dans le contexte du transfert. Par exemple, il indique une prévision de croissance démographique sur la base de laquelle la commune pourra dimensionner sa zone à bâtir et il définit un secteur stratégique pour l'habitat autour de la gare ferroviaire.

Statut de pôle régional

Avant la votation du 28 mars 2021 sur l'appartenance cantonale de Moutier, les autorités jurassiennes ont pris des engagements concernant l'accueil de la cité prévôtise dans le canton du Jura. La fiche du plan directeur cantonal prend en compte ceux liés à l'aménagement du territoire. A titre d'exemple, Moutier aura le statut de pôle régional et de cœur



Le transfert de la commune de Moutier dans le canton du Jura est prévu le 1er janvier 2026.

Archives Matthias Käser

de pôle, au même titre que Delémont, Porrentruy et Saignelégier. Le transfert de la commune

du canton de Berne à celui du Jura est prévu le 1er janvier 2026. *ats-mpr*

LOTERIES

Tirages du 27 avril 2023

MAGIC 3	8	5
ORDRE EXACT:	Aucun gagnant	
TOUTS LES ORDRES:	Fr. 313.70	
MILIEU:	Fr. 9.40	
MAGIC 4	0	3
ORDRE EXACT:	Fr. 10'000.00	
TOUTS LES ORDRES:	Fr. 1'356.90	
1er CHIFFRE:	Fr. 5.40	
BANCO 13	3	4
	6	8
	10	16
	19	
	21	23
	25	28
	30	33
	38	46
	51	52
	64	66
	70	

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.
www.loro.ch



Le Bikepark de Valbirse a été aménagé uniquement avec des matériaux naturels. Les vététistes se font tracter par le téléski en haut des pistes, avant de les dévaler à plus ou moins grande vitesse, sous le regard des vaches... PHOTO STEPHANE GERBER

VALBIRSE

Prêts à avaler les bosses

Après deux ans de maturation et six mois de travaux, le Bikepark de Valbirse est désormais opérationnel. Ce projet original qui permet de donner une seconde vie au téléski local en tractant les VTT en haut des parcours sera inauguré aujourd'hui tout au long de la journée.

Un téléski qui tourne à plein régime alors que les fleurs poussent dans les champs, voilà qui est peu commun. Ça l'est encore moins lorsqu'on remarque que les arbalètes tractent... des vététistes! «C'est même unique en Suisse», assure Micael Aellig, coprésident de l'association Bikepark Valbirse.

À Malleray, un tel spectacle peut désormais être observé, grâce à l'imagination et à la ténacité d'un groupe de passionnés de VTT. «Lorsque la com-

mune de Valbirse a annoncé qu'elle renonçait à continuer d'exploiter le téléski des Orvaux en 2020, nous avons trouvé dommage. Nous savions bien que le manque de neige ne permettait pas d'autre option. Par contre, on s'est dit qu'il y avait peut-être possibilité d'utiliser l'infrastructure autrement, en y associant l'aménagement d'un bikepark», relatent les deux coprésidents de l'association, Micael Aellig et Pierre-André Lerch.

Ni une, ni deux, ils prennent les premiers contacts avec la Bourgeoisie de Malleray, propriétaire du terrain, et la Municipalité de Valbirse, propriétaire du téléski, pour exposer leur projet. Encouragés par de premiers échanges positifs, ils se mettent sérieusement en selle. Création d'une association, recherche de volontaires et de fonds (le budget avoisinait le demi-million de francs, dont la moitié à charge de l'association), démarches administratives, sol-

licitation de professionnels pour tracer les pistes... Et aujourd'hui, deux ans et demi après le lancement de cette idée un peu folle, elle est devenue réalité. «Cette fois ça y est, c'est parti. On est heureux de voir ces jeunes descendre les pistes», confie Micael Aellig.

Une offre familiale

Hier, sponsors, autorités et médias ont été invités à découvrir les installations. Aujourd'hui, ce sera au tour du public, qui pourra profiter gratuitement des infrastructures tout au long de la journée.

Et à deviner les sourires sous les casques des sportifs qui ont dévalé bosses et obstacles, le pari des initiateurs semble relevé. «C'est super d'avoir ça près de chez nous», commente Justin Boegli, Prévétiste de 14 ans habitué aux infrastructures des Alpes. «Grâce au téléski, on a juste à descendre. Même pas besoin de pousser le vélo!» Son frère Gary, 10 ans et demi, approu-

ve. «C'est chouette, il y a des sauts et des virages relevés.»

Micael Aellig et Pierre-André Lerch confirment. «Les plus aguerris décollent à 25 m. Les pistes ont été imaginées par le Belge Nico Vink, une pointeuse. Mais notre grande force, c'est que nous pouvons accueillir un public familial, grâce à nos pistes de trois niveaux. Tout le monde y trouvera son compte.»

Si la météo le permet, il est prévu que les installations fonctionnent les mercredis et samedis après-midi, et les jeudis et vendredis en fin de journée. Bien sûr, chacun peut venir profiter des pistes en dehors de ces moments. Seule contrainte: grimper en haut des pistes à la force du mollet!

En attendant, on pourra profiter gratuitement des installations, aujourd'hui dès 9 h. Des démonstrations (15 h 30) et une soirée festive figurent au programme. Il sera possible de se restaurer sur place.

CELINE LO RICCO CHÂTELAIN

Le litige de la piscine se règlera au Tribunal

MOUTIER Le feuilleton autour de la rénovation de la piscine semble parti pour durer encore quelque temps. Dans ce litige où la ville et les architectes (dont l'un est Prévétiste) se rejettent la responsabilité d'un dépassement de crédit de près de 400 000 fr., aucune entente n'a été trouvée au terme de la procédure de conciliation qui courait jusqu'à la fin du mois, soit ce dimanche.

La voix des avocats

Au final, les deux parties ne se sont plus retrouvées depuis le 8 février dernier, et la séance n'a permis que de constater qu'elles campaient sur leurs positions. Le Conseil municipal s'appuie sur un rapport qui fait état d'erreurs professionnelles de la part des architectes et refuse que les caisses publiques les assument. De l'autre côté, les architectes contestent la valeur de ce rapport en raison d'un mandataire choisi unilatéralement.

Signe de la sensibilité du dossier, les deux parties ne s'expriment aujourd'hui plus

que par la voix de leur avocat. En l'occurrence, Loretta Zumbach, celle de l'exécutif, a refusé de répondre à nos sollicitations. Quant à celui d'un des architectes, M^r Schwab, il se montre un peu plus prolix.

Justice à saisir

Il révèle notamment que les prétentions de son client s'élèvent à une centaine de milliers de francs pour le solde d'honoraires non payés. La commune, elle, réclame 200 000 fr., soit la moitié du surcoût. Lors d'un récent Conseil de ville, Valentin Zuber, le conseiller municipal alors en charge du dossier, avait laissé entendre que la commune reconnaissait une part de responsabilité. L'affaire se terminera ainsi vraisemblablement devant le Tribunal. M^r Schwab indique que son client saisira la justice civile. Il n'exclut pas qu'une expertise doive être demandée, ce qui contribuerait alors à allourdir les frais de justice, qui s'élèveront sans doute à plusieurs dizaines de milliers de francs. **AME**

Du temps mais pas encore de solution

PLATEAU DE DIESE

Les citoyens de la commune de Plateau de Diesse, au nombre de 73 à l'assemblée communale, ont accepté jeudi soir la mouture du budget 2023, revue par le Conseil communal.

Suite à de nombreuses questions et discussions mais dans une bonne atmosphère, les citoyens ont fini par faire confiance à leur exécutif avec 64 oui après avoir constaté que ce dernier avait travaillé au mieux, même si une hausse d'un dixième de point sur la quotité d'impôts paraît inévitable. «Il faut lisser le déficit par quelque chose qui n'ajoute pas

de charges en plus et qui donne des liquidités», indique la maire de la commune, Catherine Favre Alves.

Le budget qui a fini par passer permet à la commune d'éviter de se retrouver sous tutelle et à ses autorités de travailler sur le déficit de 856 000 francs prévu cette année, conséquence de la construction de la nouvelle école qui ouvrira en août. Celle-ci a coûté 14 millions à la petite commune, qui commencera à l'amortir cette année.

«On a gagné du temps, maintenant on doit trouver les solutions et les attentes sont grandes», résume la maire. **IB**

Jacques, petit moine de Bellelay qui voulait croire aux rêves

PUBLICATION Bellelay, milieu du XVIII^e siècle. L'abbatiale est alors un centre culturel foisonnant, fréquenté par de jeunes nobles de toute l'Europe. À la mort de son père paysan-horloger, Jacques n'a pas grand choix. Entre son frère qui veut le garder sous ses ordres et le curé qui veut lui faire rejoindre l'ordre des Prémontrés, c'est la seconde option qui prend le dessus.

Inspiré d'un vrai moine

Jacques deviendra donc moine. Une aubaine pour pouvoir se servir dans la bibliothèque du monastère et assouvir ainsi son appétit vorace pour les livres. Appétit qu'il partage avec Marie-Annette, jeune fille à l'esprit frondeur, pas du tout décidée, elle, à suivre le chemin qu'on a tracé pour elle. Entre deux dégustations de fromage raclé et au fil de ses échanges avec des compagnons de passage, Jacques va développer un esprit très philosophique. Et finit par décider qu'il est temps de parier sur l'existence des rêves...

Cette histoire est celle imaginée par le Delémontain Antoine Le Roy, dans son dernier ouvrage, *Le Pari de Jacques*. Un récit qui présente l'originalité de

s'accompagner – grâce à la technologie des QR codes – d'une série de chansons inédites, composées par plusieurs artistes de la région (parmi lesquels la chanteuse Mallika Hermand et le musicien Antonio Garcia).

«Jacques est inspiré d'un personnage qui a vraiment existé, le moine convers Jacques Voirel des Genevez, dont m'a parlé un jour Bernard Heiniger alors que je jouais une œuvre de Georges Perec à Bellelay et que lui imaginait une grande fête autour du carillon qu'il était en train de reconstituer», explique Antoine Le Roy. «Ça a immédiatement déclenché chez moi une envie d'écrire.»

De spectacle à livre audio

Grâce à une bourse de formation de la Commission intercantonale des arts de la scène des cantons de Berne et du Jura, Antoine Le Roy a pu donner vie au personnage de Jacques lors d'une résidence à Paris en 2017 déjà, où il a bénéficié des conseils d'une consultante littéraire. Il s'est ensuite lancé dans l'écriture d'un spectacle où il imaginait réunir un grand nombre de participants issus de sociétés locales ou d'éco-



Le Pari de Jacques vient de sortir de presse.

les. «Je souhaitais intégrer quelques chansons interprétées par un chœur pour donner une respiration au récit. Quand j'ai reçu les premières maquettes d'Antonio Garcia et Mallika Hermand, ça a changé la donne. J'ai vu tout le potentiel que m'offrirait cet art, que ce soit pour expliquer des concepts ou des personnages. C'est à partir de là que nous sommes partis sur un livre audio», poursuit l'auteur delémontain.

Au fil des 100 pages et en suivant Jacques, c'est aussi tout un pan de l'histoire de la région qui apparaît, grâce

notamment à la récitante et à «la petite voix», véritable «peste de services». L'auteur apporte en effet divers éclairages sur la guerre des religions, l'arrivée des anabaptistes dans la région, ainsi qu'une foule de clins d'œil, par exemple à la tête de moine. «Ça reste une fiction, car il y a des éléments improbables, comme la présence de vitriers à Bellelay. Mais j'avais envie de rendre certains hommages», glisse-t-il.

Rendez-vous ce soir à Tavannes

En résumé, il y a «de l'amour, du sang, de la trahison», cite Antoine Le Roy. De la légèreté et de l'humour aussi. Sans oublier des réflexions plus profondes qui surgissent au fil du récit, sur les questions d'identité, d'appartenance, «de comment on se construit soi-même. Des questions aussi sur les valeurs qui nous unissent au-delà des conflits religieux ou politiques», conclut Antoine Le Roy.

Pour ceux qui voudraient en découvrir davantage, rendez-vous est donné ce soir à 17 h à la bibliothèque municipale de Tavannes, où Antoine Le Roy, Mallika Hermand et Antonio Garcia liront des extraits de l'ouvrage. **CLR**

Des crédits acceptés à Sonvilier

TRAVAUX Outre la nomination du nouveau président des assemblées municipales de Sonvilier en la personne de Steven Siegenthaler, qui n'a d'ailleurs pas trouvé de remplaçant à son titre de vice-président, divers crédits ont été discutés puis accordés à la commune jeudi soir lors d'une assemblée municipale.

Le premier, de 80 000 francs, servira à l'aménagement de deux conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers. Un autre, d'un montant de 90 000 francs, permettra l'assainissement des routes de montagne pour la période 2022-2023, dont la route des Places.

Enfin, l'assemblée a accepté l'étude de la réfection du toit de la salle communale avec la pose de panneaux solaires. **IB**